

JUIN
JUILLET
1974
N° 136

17^e ANNÉE
LE N° 3^e 50

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ RÉFLEXIONS SUR LA "PREUVE"
ET LE "TÉMOIGNAGE" (p. 3)

■ ENQUÊTES EN FRANCE
(p. 10 à 27)

■ CI-DESSUS :
**DANS LE BOIS
RANDENAIS (Allier)
LE 22 DÉCEMBRE 1973** (p. 11)

■ NOUVELLES RÉCENTES (p. 30)

LUMIERES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : NOTRE NOUVEAU SUPPLEMENT : VUES NOUVELLES.
REFLEXIONS SUR LA PREUVE, par Gérard MENU.
PAGE 5 : LE CARACTERE DE L.D.L.N., par F. LAGARDE.
PAGE 6 : ARGENTINE, par MM. BARAGIOLA et BAILON.
PAGE 9 : OBSERVATION D'UN OVNI AU QUEBEC, par Claude MAC DUFF.
PAGE 10 : AUX ENVIRONS DE VICHY, par le groupe ORESPA.
PAGE 12 : A CHATEAUGAY, par M. ERAUD.
PAGE 13 : ENQUETE DANS LES YVELINES, par J. et C. de ZAN.
PAGE 15 : ENQUETE EN HAUTE-GARONNE, par M. GAYRAL.
PAGE 17 : ENQUETE DANS L'AUDE ET L'HERAULT, par M. GRAPPIOLI.
PAGE 18 : ENQUETE DANS LES ARDENNES, par Serge SPLINGER et Jean NICOL.
PAGE 19 : PRES DE LA FRONTIERE BELGE, par M. DELESCLUSE et M.-P. LE PETIT.
PAGE 20 : A IDENTIFIER... OVNI OU APPAREIL TERRESTRE A BERLAIMONT (Nord), par J.-M. BIGORNE.
PAGE 24 : CAMPAGNE REGIONALE D'OBSERVATION DU CIEL, par Patrick BERLIER.
PAGE 27 : NOTE, par F. LAGARDE.
UN HOMME S'EN VA.
PAGE 28 : LES EFFETS DES MOC SUR LES ANIMAUX, par Gordon CREIGHTON.
PAGE 30 : NOUVELLES RECENTES, par F. TORDJMAN.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 43 F — de soutien : 52 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

Il n'y a pas d'abonnement de six mois : pour recevoir un demi-abonnement (un numéro sur deux), nous consulter.

ETRANGER : majoration de 5 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNEMENT FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

« VUES NOUVELLES » remplacera désormais nos « Pages Supplémentaires » ; parution trimestrielle sur 20 pages (Janvier, Avril, Juillet, Octobre). Le premier numéro sortira en octobre 74, exceptionnellement sur 28 pages, afin que nos lecteurs abonnés aux « Pages Sup. » reçoivent bien les 60 pages dans l'année, comme prévu lors de leur souscription. L'an prochain 80 pages au lieu de 60 annuellement.

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

F. LAGARDE, M. MONNERIE
R. OLLIER, R. VEILLITH

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)
Aimé MICHEL

Notre nouveau supplément : « VUES NOUVELLES »

Nos lecteurs sont donc d'accord pour la transformation proposée dans notre numéro d'avril 74 : que les « Pages Supplémentaires » constituent désormais une revue à part, avec une nouvelle dénomination. « VUES NOUVELLES » verra donc le jour en octobre prochain ; sa parution sera trimestrielle, sur 20 pages (au lieu de semestrielle sur 32 pages, ainsi que cela avait été suggéré) ; donc 80 pages dans l'année au lieu de 60 ces dernières années. C'est donc un nouveau départ pour ce supplément, avec de nouvelles possibilités de développement. Outre les divers sujets variés traités habituellement dans nos « Pages Supplémentaires », nos lecteurs y trouveront également, le cas échéant, des textes relatifs au problème OVNI, dont le contenu aura davantage sa place dans « VUES NOUVELLES », sans pour cela qu'il s'agisse de documents dénués d'intérêt. En outre, nous avons pour l'an prochain des objectifs supplémentaires pour « VUES NOUVELLES », ce qui donnera un intérêt accru à cette publication.

Grâce à notre progression, malgré les cascades de hausses intervenues depuis plusieurs années dans l'imprimerie (fortes augmentations des frais de composition, de tirage, du prix du papier, etc...), le prix d'une page de LDLN revient exactement au même prix, à nos lecteurs, qu'au début de 1968... Nous demandons à chacun de continuer à faire connaître notre revue parmi ses relations, de susciter des lecteurs assidus nouveaux, afin d'être encore en mesure de faire échec aux fortes hausses actuelles. Nous n'appliquerons pas avant l'automne le tarif résultant du plus grand nombre de pages de notre supplément « VUES NOUVELLES », qui ne sera du reste que d'environ 3 à 4 F dans l'année.

Ainsi, au fil des années, notre action s'affirme et s'étend. Nos lecteurs trouveront dans « LUMIERES DANS LA NUIT » et « VUES NOUVELLES » un vaste panorama d'une foule de questions bien importantes, pour tout esprit lucide.

Note : notre quête de l'information a battu tous les records ces derniers mois, et nous nous trouvons avec une énorme masse de documents en instance de publication (représentant environ 8 numéros entiers de LDLN !) ; peut-être « VUES NOUVELLES » pourrait-elle aussi servir à résorber de temps à autre ce trop-plein.

Réflexions sur « la preuve » et le « témoignage »

Depuis quelque temps, surtout depuis que certains amis scientifiques ont osé prendre position à propos du phénomène OVNI, on connaît en France une nouvelle vague d'observations et de témoignages. Les détracteurs en profitent aussi et ne manquent pas de clamer à tout vent que le phénomène n'existe pas puisqu'il n'y a aucune preuve formelle positive. N'a-t-on pas entendu plusieurs fois à la télévision certains « hommes de science » clamer : « Tant qu'on ne m'apportera pas un petit (?) Martien (?) dans une cage... » (au fait pourquoi petit, pourquoi Martien et surtout pourquoi dans une cage ?). En ce qui concerne les témoignages, ils sont tous sujets à caution.

Preuves manquantes, témoignages toujours réfutés, est-ce parce qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ?

« LA PREUVE »

Un jour, quelques mois après que l'homme eut mis pour la première fois le pied sur la lune, au cours d'une conversation, un ami me tint très sérieusement le raisonnement suivant : « Nous ne pouvons aller sur la lune, c'est impossible, les Américains le font croire au monde pour montrer leur puissance, tout ce que nous avons vu à la télé, c'est du cinéma ! ». Je restai bien entendu interloqué, et puis, réflexion faite : où étaient les preuves ? Les preuves matérielles, réelles, formelles, en un mot irréfutables ? Comme beaucoup, j'ai vu la pierre de lune ; mais était-elle bien en provenance de notre satellite naturel ? Que le lecteur m'excuse, mais je n'ai pas apporté de preuve à mon ami, tout au moins ce genre de preuves irréfutables comme en exigent ceux qui ne veulent pas admettre la réalité du phénomène OVNI. Pourtant, je ne pense pas qu'il existe actuellement, de par le monde, un seul savant qui doute de l'équipée de l'homme sur la lune.

« LE TEMOIGNAGE »

Je n'ai certes pas la prétention de faire revenir les éminents professeurs sur leurs idées, mais puisque le phénomène OVNI est surtout connu par des témoignages il faudrait tout de même savoir quelle valeur apporter à ces témoignages qui, non seulement nous parviennent de France, mais aussi du monde entier.

Je voudrais reprendre un extrait de la préface du regretté LM. CHASSIN, général d'armée aérienne, ancien commandant à la défense aérienne Centre-Europe (O.T.A.N.), préface extraite de « Mystérieux Objets Célestes » de notre ami, collaborateur et conseiller technique Aimé MICHEL.

(suite page 4)

ATTENTION : CE NUMERO EST COMMUN AUX MOIS DE JUIN ET JUILLET, et nous sommes heureux de pouvoir le dater de 4 pages de plus. LE PROCHAIN NUMERO (AOUT - SEPTEMBRE) PARAITRA DEBUT AOUT.

« Qu'est-ce d'ailleurs qu'un témoignage ? Si un gendarme vient déclarer, à la barre d'une cour d'assises, « qu'il a vu un homme, muni d'un revolver, traverser la route en poursuivant un autre homme, et disparaître avec lui dans un bois », il ne viendra pas à l'esprit des jurés de discuter ce témoignage. Et si trois autres gendarmes confirment le fait, et que le châtiment d'un assassin en découle, soyons assurés qu'une tête tombera. Mais que ces quatre gendarmes écrivent un jour, dans un rapport, qu'ils ont vu un objet en forme de cigare... on verra bien des hommes « sérieux » mettre en doute leur intelligence ou leur sobriété... »

Pour ce qui est des OVNI's ce ne sont pas quatre témoins qui rapportent ce qu'ils ont vu, mais des milliers !...

« Je crois ce que je vois » entend-on dire souvent, c'est vite dit et cela dénote certainement une absence de modestie et un état d'esprit qui n'admet qu'une vérité, la sienne... et pourtant !

Il y a de nombreuses années, une revue hebdomadaire décidait de faire une enquête sur la valeur des témoignages humains en matière de police. A cet effet un couple d'acteurs, homme et femme, parcourait en voiture un itinéraire prévu à l'avance, s'arrêtait dans les restaurants, dans les cafés et, par leur conversation attisait la curiosité du public. En bref, les deux acteurs jouaient un rôle de gangsters qui viennent de faire un mauvais coup.

Quelques jours après cette mise en scène, un commissaire divisionnaire, alors à la retraite, entreprenait une enquête en suivant le même itinéraire et en interrogeant tous les témoins qui avaient vu les deux « suspects ».

Les résultats furent effarants !

Tous les signalements possibles furent donnés : petits, grands, sveltes, gros, etc... les habits, la teinte des cheveux, tout différant selon les témoins (les acteurs n'avaient absolument pas changé de tenue ou de coiffure). Même leur voiture a été vue de toutes les couleurs et de marques différentes et, s'il m'en souvient bien, un seul témoin avait pensé à relever le numéro minéralogique du véhicule !!

La fragilité des témoignages ? Oui, bien sûr. Notons tout de même, en passant, qu'un grand nombre de témoignages OVNI se recoupent parfaitement.

Mais revenons à nos acteurs-gangsters. Faudrait-il admettre, puisque les témoins ne sont pas d'accord sur les détails, qu'il n'y a pas eu de voiture ? qu'il n'y a pas eu de suspects ?

C'est pourtant ce que font les détracteurs du phénomène OVNI : les témoins ne sont pas d'accord sur la couleur ou la forme de l'objet qu'ils ont aperçu dans le ciel, conclusion : il n'y a pas d'objet !... Le drame, c'est qu'on en arrive à rechercher ces contradictions pour affirmer urbi et orbi que les témoins mentent, qu'ils ont eu des hallucinations, etc... au lieu de rechercher honnêtement la VERITE.

Non, messieurs les savants, c'est trop facile ! Il vous aurait fallu assister, comme moi, au récit d'une observation faite par un père de famille et son fils qui avaient vu dans le ciel une escadrille d'OVNI's. Chacun d'eux avaient vu les objets disposés différemment et aucun des deux témoins ne voulait en démordre, ils se disputaient presque... Fallait-il en conclure qu'ils n'avaient rien vu, ni l'un ni l'autre ? Ou bien admettre qu'ils avaient vu différemment un phénomène inexpliqué ? L'ardeur de leur discussion m'a prouvé qu'ils ne mentaient pas.

En écrivant ces lignes, je voudrais répondre à tous ceux qui nient parce qu'il n'y a pas de preuve, qui réfutent les témoignages parce que ce ne sont que des témoignages. Les moqueries, les négations systématiques, le refus d'étudier objectivement le phénomène sont indignes de l'homme du 20^e siècle.

Au fond, croire uniquement ce que l'on voit, c'est aussi se laisser abuser par les fumistes, les illusionnistes, ceux qui « nous en mettent plein la vue » et c'est ainsi qu'on peut nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Gérard MENU.

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avérés, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C., et d'élaborer les moyens de mesure de leurs effets physiques. Avec des associations régionales comme l'ADEPS, ce groupe collecte également tous les appels de détecteurs, que ceux-ci soient ou non accompagnés d'observations isolées, et contribue à l'organisation du réseau national de détection.

Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

Le caractère de LDLN

Notre groupement est certes un groupement de recherches qui avec ses multiples activités s'efforce de recueillir le plus de données possibles sur le phénomène le plus fantastique de notre temps en vue de faire progresser sa connaissance.

Ce que l'on oublie parfois, ce que l'on ne voit pas ou qu'on ne sait pas voir, peut-être par inattention, c'est que LDLN est aussi une communauté. Une communauté de gens honnêtes et sincères, une communauté où l'on respecte les opinions, une communauté où l'on apprécie l'effort pour aussi minime qu'il soit.

A travers les divergences légitimes, de croyances, d'opinions, d'idées, des concepts de groupes régionaux unis dans la même recherche, il existe un lien plus puissant et plus fort que la recherche peut-être, celui de l'amitié. Tous ceux qui nous suivent, et plus spécialement depuis 1967 en ce qui me concerne — les autres, ceux de la vieille garde, connaissent assez notre ami R. Veillieu pour savoir de quoi je parle, — savent avec quels soins, quelle attention, quelle constance, nous protégeons et encourageons cette amitié qui fait tellement défaut parmi les hommes de notre temps.

Ce qui fait la grande force de LDLN, et quelques-uns nous rappelaient dernièrement en quelle estime on tenait LDLN aux USA, ce qui fait sa réussite, son expansion en France et dans le monde, c'est ce lien affectif qui règne entre nous et qui apparaît dès le premier contact à tous ceux qui croient encore que l'amitié est possible, dans un monde déboussolé où l'intérêt personnel et la jouissance sont devenus un critère qui fait littéralement de toute valeur morale.

Sans le vouloir, sans le chercher, par l'esprit même qui règne entre tous nos amis, chez tous ceux qui ont accepté des charges, des services, le groupement LDLN, en même temps qu'attractif, est devenu sélectif. Ne rentrent pas chez nous, ou ne s'y sentent pas à l'aise, les gens intéressés, les intolérants, les égoïstes, tous ceux pour qui les idées personnelles passent avant l'esprit de collaboration.

C'est dans ce sens que LDLN est devenue une véritable communauté, et non je ne sais quelle coterie défendant un concept déterminé, n'acceptant d'autres idées que celles de leurs animateurs — les exemples sont légion — et critiquant tous ceux qui ne les suivent pas aveuglément. La recherche, car il s'agit bien d'une recherche, exige plus de souplesse.

On ne peut œuvrer valablement que dans l'amitié désintéressée, dans une confiance réciproque, dans l'union sans réserve de toutes les énergies, dans le don de soi, tous tendus vers un même but — même si les voies sont différentes — qui est celui de percer le mystère des M.O.C. Les dévouements admirables sont nombreux, dans tous les milieux, et je leur rends un hommage collectif, merci pour tous.

On accepte ou on n'accepte pas cette conception de la recherche, mais il n'existe pas au

monde un esprit capable de se mesurer seul avec le phénomène, fut-il un nouveau Pic de la Mirandole, car c'est la masse qui fait les observations, comme au temps de Lavoisier c'étaient nos paysans de France qui voyaient tomber les pierres et non les membres de l'Institut. Pour recueillir d'elle les informations parfois fabuleuses de ses observations, il faut d'abord l'aimer pour être capable de gagner sa confiance. On ne raconte pas à n'importe qui des choses incroyables, mais on se confie à un ami.

L'homme n'est pas un robot, ni un ordinateur, avec sa raison il a aussi un cœur, des sentiments, un amour-propre ; l'oublier ou ne pas vouloir en tenir compte, c'est avoir des cœillères, c'est ne voir qu'une moitié d'homme, c'est faire partie des technocrates pour qui cette conception de l'homme ne rentre pas dans leurs calculs, c'est faire partie des rationalistes pour qui des récits sincères, honnêtes, ne sont que billevesées.

LDLN a choisi depuis toujours cette voie de l'amitié, et c'est là son caractère propre. Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver cette voie et conserver ce caractère.

Tous les idéalistes ne sont pas pour autant des naïfs, et nous n'ignorons pas combien la route est longue entre la convergence des mêmes curiosités sur le phénomène de notre XX^e siècle et une collaboration réelle, efficace, dépouillée de tous préjugés de classe, à tous les niveaux. Mais nous faisons confiance à l'homme moderne, à l'homme neuf qui naît sous nos yeux émerveillés. J'avais l'autre jour dans mon bureau un petit bout de femme de 13 ans qui conduisait une délégation du même âge, venue enquêter sur les S. V. Il fallait voir ses questions pertinentes, judicieuses, son sens de l'objectivité, j'étais en face d'un interlocuteur redoutable qui attendait des réponses valables à ses questions. Plus tard, hier au soir, j'ai vu son père, venu me voir ; il était dépassé par la maturité d'esprit de sa fillette, et il me le disait bien simplement. J'ai espéré en cette jeunesse qui monte, plus réaliste, plus objective que ses aînés, plus libre enfin, plus coopérative, plus pure, et je disais à son père que son plus grand souci devrait être de lui conserver cette fraîcheur de sentiment plus encore que de la pousser vers un avenir brillant où elle semble destinée.

F. LAGARDE.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

ARGENTINE

(PRES DE MENDOZA LE 28 SEPTEMBRE 1973)

Revue « GENTE Y LA ACTUALIDAD » — 4 octobre 1973

(8^e année — N° 428 — Page 108)

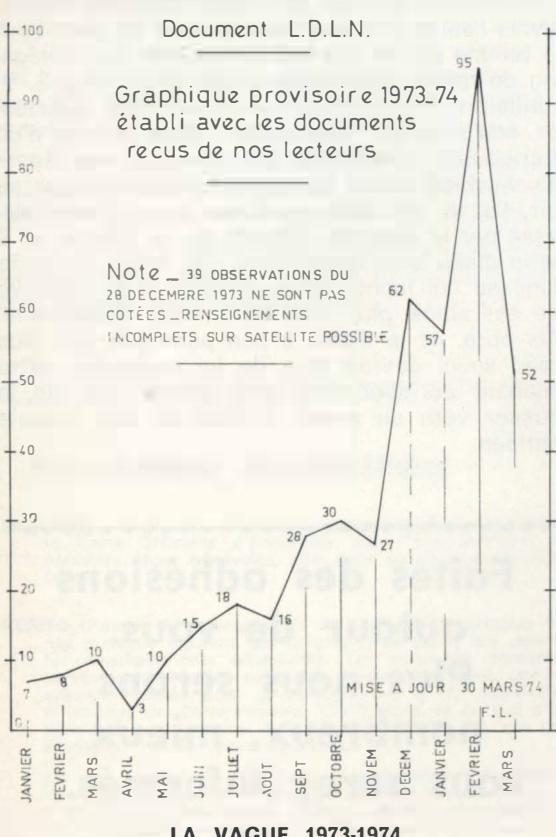
Transmis par M. BARAGIOLA — Traduction M. BAILON

VENDREDI 28 ; HEURE : 19:25 — « JE VIS UN OVNI TRIANGULAIRE, VERT EMERAUDE, DISPARAÎTRE DANS LES COLLINES VOISINES DE LA CORDILLERE. »

Orlandi reconstitue la scène : l'OVNI est apparu à droite de son pare-brise, il l'a suivi des yeux jusqu'à ce qu'il disparaisse à gauche.

C'EST AVEC CES MOTS QUE LE PROFESSEUR UNIVERSITAIRE PEDRO OSVALDO ORLANDI RAPPORTA CE QU'IL VIT A UN DETACHEMENT DE POLICE DE MENDOZA. PLUS TARD, IL DECLARA : « J'AI ESSAYE D'ETRE OBJECTIF, PARCE QUE JE NE SUIS PAS UN VISIONNAIRE DE PACOTILLE. JE NE PEUX PAS NIER CE QUE MES YEUX ONT VU. JE SUIS PROFESSEUR D'UNIVERSITE ET JE VEUX QUE MES COLLEGUES ET MES ELEVES SACHENT QUE JE NE SUIS QU'UN AMI DE LA VERITE. »

« J'ai éprouvé une sensation extraordinaire, presque indéfinissable. Non, ce n'était pas de la crainte, à aucun moment je n'ai eu peur. Mais je me souviens que j'avais accéléré presque sans m'en apercevoir. J'avais un grand besoin de raconter au monde ce que j'avais vu. »



pare-brise en ligne droite en direction des montagnes qui se trouvaient à ma gauche. Plus tard, je compris que le véhicule avait une vitesse supérieure à celle d'un avion à réaction. »

— L'objet émettait-il des rayons, comme cela a été signalé dans d'autres observations ?

— Non, pas du tout. Il ne produisait aucun éclat. C'était facile à s'en rendre compte puisque le soleil avait disparu quelques minutes auparavant derrière les montagnes et la visibilité était parfaite. Cela n'était pas aveuglant. L'objet avait une couleur vert clair émeraude et très régulier, sans trait ni ombre d'aucune sorte. De plus le triangle était très défini.

— N'avez-vous aucun appareil sur le pare-brise, de ceux que l'on utilise pour atténuer l'éblouissement ?

— Je n'avais rien du tout. Le pare-brise était propre, parfaitement propre ; je fais toujours attention à l'avoir ainsi quand je roule sur la route.

Le professeur Orlandi appuya sur l'accélérateur. Une sensation étrange de vide stomacal et d'euphorie s'était emparée de lui. Quelques minutes après, il arrivait au poste de police de Jocoli, le dernier avant la frontière avec San Juan. Là, on contrôle les véhicules et on prend le nom de ceux qui passent la frontière. C'est une maison d'argile dans laquelle vivent presque en permanence trois agents de police sous les ordres de Carlos Camillo Uvila. Aucun d'entre eux ne veut parler. Cela leur est interdit parce que — d'après ce qu'ils disent — « une enquête sur l'affaire est en cours ». Mais, l'un d'entre eux arrive à raconter quelque chose :

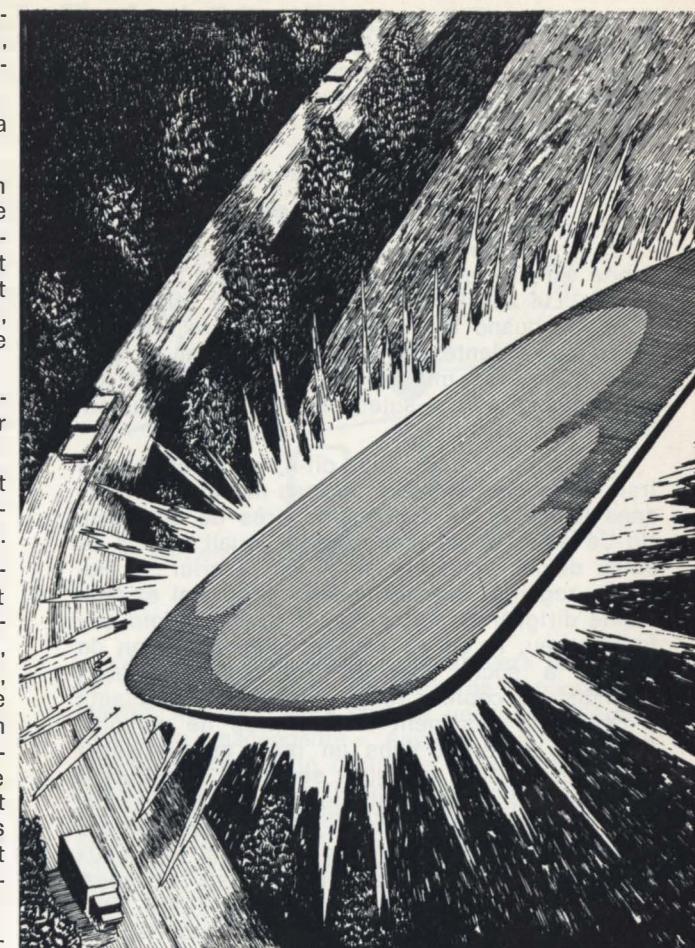
— Nous vîmes la Chevrolet super-sport s'arrêter brusquement devant le poste et le professeur Orlandi descendre de la voiture en appelant par des cris. Il faisait des gestes avec les mains et montrait les montagnes voisines. Nous ne comprîmes pas immédiatement, mais finalement, il commença à s'expliquer. Il voulait qu'on fasse immédiatement un rapport. Nous prîmes son nom comme à tous ceux qui passent au-delà du poste, mais il se ne contenta pas de nous expliquer qu'il avait vu une soucoupe. Il arracha une feuille d'un de ses cahiers et y écrivit son nom, sa profession et plus bas, les trois lignes qui suivent : « Heure : 19:25, vendredi 28 septembre. Je viens de voir un objet volant non identifié, triangulaire, vert émeraude, disparaître dans les premières collines de la Cordillère. »

— Professeur, avez-vous lu très souvent des textes sur des objets volants ?

— J'ai lu beaucoup, mais uniquement ce que rapportent les journaux sur ces affaires. En réalité, je ne me suis jamais intéressé à ces choses-là plus que la majorité des personnes.

— Mais est-ce que vous croyez en leur existence ?

— Avant, je ne sais pas ; je ne m'étais jamais posé la question. Je dois reconnaître que, comme tout le monde, j'étais assez sceptique sur l'existence des soucoupes volantes. Maintenant, j'y crois. Et je n'ai jamais été lecteur de science-fiction. Je n'ai jamais été attiré par ce genre de littérature.



L'objet, selon la conception de la revue "Gente y la Actualidad".
Réalisation libre par F.L.

— Savez-vous, M. Orlandi, qu'on a dit à plusieurs reprises que sur les contreforts de la cordillère de Mendoza se trouve un terrain d'atterrissement pour les OVNI's ?

— J'ai déjà entendu quelque chose de ce genre, mais je n'y ai jamais prêté attention. Après le vendredi de l'observation, quelques spécialistes dans ces phénomènes vinrent me voir et me le confirmèrent : ils dirent que, dans la proximité de Mendoza, derrière les premières montagnes, il y aurait un terrain de soucoupes volantes. Moi, ce que je sais, c'est que le triangle vert émeraude que je vis disparut dans une colline arrondie située sur un côté de la route.

— L'objet avait-il disparu dans une colline ou par-dessus cette colline ?

— C'est cela qui est étrange. Je le regardais fixement et je le vis se diriger vers la cordillère. Il était en face de cette colline arrondie quand il disparut. Non, il n'était pas passé par-dessus, il avait simplement disparu.

— A quelle distance étiez-vous de l'OVNI ?

— Je devais me trouver à environ 5 ou 6 km de distance. Mais cela ne veut rien dire. Le ciel

était clair, sans nuages et on pouvait y voir à de grandes distances. En plus, je venais de passer devant quelques arbres à gauche de la route, par conséquent, depuis ma voiture, jusqu'à la montagne il n'y avait rien qui aurait empêché de voir clairement. J'en suis certain : l'OVNI disparut dans la montagne et non pas par-dessus.

L'EXPERT EN OVNI

Tout près de la maison du professeur Orlandi habite le docteur Carlos Wittenstein, âgé de 38 ans. Lui aussi a eu une expérience semblable. Mais lui, quand il vit pour la première fois des soucoupes volantes, il crut aveuglément en leur existence et se mit à faire des recherches. Sa bibliothèque, sur ce sujet, est presque monumentale.

— Cela fait huit ans, dit-il, nous étions en train de pêcher dans un ruisseau nommé Castano, dans la vallée de Calingasta, près de San-Juan. Un de mes fils de cinq ans qui jouait autour de nous, devint immobile et se mit à crier : « Regarde, regarde, regarde là-bas ». Mon ami et moi-même dirigeâmes notre vue un peu plus loin que le ruisseau, là où se trouvait une plantation de cannes à sucre. Derrière lui, deux vaisseaux arrondis, de couleur rouge, et très ressemblants à ceux que dessinent les peintres de science-fiction, s'élevèrent dans un bruit assourdissant de moteurs et en quelques secondes disparurent dans le ciel. Nous restâmes à moitié étourdis, mais le jour suivant nous retournâmes sur les lieux et nous découvrîmes que ces vaisseaux avaient presque parcouru 80 km en deux secondes. Quand nous nous rendîmes à l'observatoire situé dans la Pampa del Leoncito, où se trouvent des investigateurs de plusieurs pays, on ne s'occupa pas de nous, parce que, d'après ce qu'ils disaient « ils étaient fatigués d'observer ces phénomènes ».

— Croyez-vous, docteur, en l'existence d'êtres extra-terrestres ?

— Je ne sais pas, mais il est tout de même ridicule de penser que nous ayons l'unique planète habitée de l'univers, non ?

— Cependant, la sonde américaine Mariner démontre qu'il n'y a pas de vie sur Mars...

— Oui, mais Mariner étudia seulement une zone de la planète Mars. D'autre part, quand nous parlons, nous pensons à celle que nous connaissons. Ne pourrait-il pas exister d'autres formes de vie ? Dans notre propre planète, il y a des micro-organismes qui vivent dans des zones inhabitables. On a trouvé des formes de vie dans les geysers. Pourquoi la vie n'existe-t-elle pas dans d'autres planètes ? Rendez-vous compte qu'on a découvert sur la Terre des zones qui, à cause de leur formation géologique possèdent un électromagnétisme particulier. Ces zones sont excellentes pour l'atterrissement et le décollage d'OVNI's.

— Croyez-vous, comme certains le disent, que Mendoza soit une de ces zones ?

— Je n'en sais rien. Ce qui est sûr, c'est qu'ici ces phénomènes se produisent assez fréquemment. En plus, dans ces zones, même les sorcières deviennent parfois folles. Il n'y a pas

d'explication scientifique. Mais il n'y a aucun doute que nous sommes l'objet d'observations d'autres êtres jusqu'à présents inconnus. Et il semble que pour le moment ces êtres ne veulent pas communiquer avec nous.

— Si les soucoupes viennent de Mars tous les 26 mois, cela veut dire qu'elles volent à la même vitesse que la capsule Mariner ?

— Cela ne veut absolument rien dire. Peut-être que, pour eux, 26 mois correspondent à quelques heures. Il faut lire la Bible. Lisez tous les livres d'Ezéchiel et les Lévitiques et vous rencontrerez un langage curieux, étrange, très ressemblant à celui de Flash Gordon. Quelqu'un a dit que « ce qui arrive aujourd'hui est déjà arrivé un autre jour et arrivera encore ». Là-dessus, les coïncidences sont nombreuses. La pyramide de Keops fut construite avec une technicité supérieure à celle que nous possédons actuellement, à l'aide d'un système métrique parfait. Expliquez-moi pourquoi quand on voulut trouver la moitié de la Terre on s'aperçut que les dimensions de Keops représentaient exactement la millionième partie du méridien terrestre. Il n'y a pas d'explication scientifique, à moins qu'une intelligence supérieure à la nôtre l'ait construite. Et, d'après l'histoire, ce sont des hommes qui la construisirent. Quel genre d'hommes ?

LES CROYANCES DU PROFESSEUR

Il y a, à Mendoza, plusieurs spécialistes des soucoupes volantes. Et bien que tous soient d'accord pour dire qu'il y a quelque chose dans cette zone de cordillère, il y en a beaucoup aussi qui ne croient pas en l'existence d'extra-terrestres. L'un d'eux déclara que « ce que vit le professeur peut très bien être vrai, mais cela pouvait très bien être un aérolithe. Nous sommes à une époque dans laquelle les aérolites tombent sur Mendoza. Cela arrive depuis toujours et cela continuera certainement à arriver ».

— Les aérolites, en général, sont incandescents. Peuvent-ils être d'une couleur faible et d'un vert émeraude ?

— C'est possible ; il ne faut pas oublier qu'avec la grande vitesse qu'ils atteignent, avec les conditions du temps et de la lumière, elles peuvent avoir des couleurs différentes.

Cependant, le professeur Orlandi insiste : « Ce que je vis est pour moi quelque chose d'inconnu, d'ahurissant. D'autres automobilistes qui venaient derrière moi l'ont vu également ».

Il n'y eut pas moyen de trouver rapidement Juan Carlos Codes et Jorge Raul Gonzalez, les deux automobilistes qui furent aussi témoins. Mais un agent de Jocoli affirma que quand ils arrivèrent au poste, ils firent les mêmes déclarations que le professeur. Un autre témoin, le pilote d'avion Alberto Miranda, qui n'était pas à Mendoza. Cependant, ses déclarations apparurent dans un journal de la capitale : « Je volais à 1.800 m d'altitude quand je vis passer l'objet. Il était triangulaire, de couleur vert clair, comme de l'émeraude. Il était à environ 4.000 m d'altitude et volait d'E en O jusqu'à ce qu'il disparaisse dans une colline de la cordillère ».

Observation d'un OVNI, Saint-Mathieu (Québec)

Rapport de M. Claude MAC DUFF

Dans la nuit de samedi à dimanche, 12 au 13 janvier 1974, M. Maurice Hérard et un ami se rendaient à Saint-Mathieu, village situé à environ 100 milles au N-E de Montréal. Avec l'auto et la roulotte du témoin principal, ils venaient de Louiseville, située un peu plus au S, et se dirigeaient ainsi vers Saint-Mathieu où ils avaient l'habitude de s'y rendre pour y camper, plus particulièrement à cet endroit nommé Saint-Mathieu-du-lac-Belle-mare, aux limites des comtés de Saint-Maurice et Maskinongé.

Ils venaient donc d'arriver au site décidé pour leur camping et s'y étaient arrêtés. Chacun des deux s'étaient occupés de menus détails pour l'installation.

Au tout début de l'observation, le témoin principal, M. Hérard, est assis sur la banquette avant de l'automobile, la roulotte séparée de celle-ci à sa gauche à environ 10 pieds. Le ciel, clair, permet une bonne vision dégagée vers le haut, au S-E, le vent est nul et il fait environ 15° F.

• • •

Il dit « dans une colline » et non pas « sur », comme le professeur Orlandi.

— De plus, ajoute celui-ci, l'objet n'émettait aucun bruit, comme s'il nageait dans l'espace. La radio était en train de fonctionner quand je le vis, le son ne s'arrêta pas, comme cela arrive d'autres fois.

— Vous ne croyiez pas aux soucoupes volantes, professeur. Maintenant, commencez-vous à y croire ?

— Je peux dire que maintenant, depuis vendredi à 19:25, j'y crois fermement. Je ne peux nier ce qu'ont vu mes yeux.

— Vous savez que vous vous risquez à ce qu'on vous traite de fou ou, au moins, de déséquilibré ?

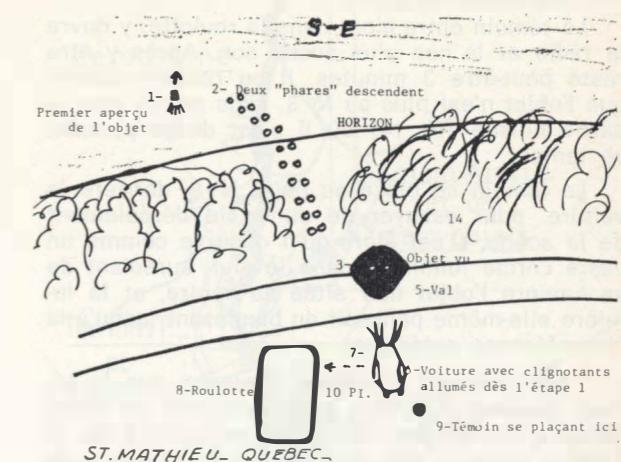
— Je sais. Mais peu importe. Si j'en ai fait la déclaration c'est parce que j'estime que lorsque quelqu'un voit ces choses étranges, il doit rendre un service à la communauté. Et dès à présent, je me mets au service de qui que ce soit pour étudier ce cas.

— Mais vous n'avez pas eu un peu peur ?

— A aucun moment. Maintenant, c'est moi qui vais vous demander un service : essayer d'être le plus objectif possible. Je ne veux pas qu'on me confonde avec ces visionnaires de pacotille qui abondent tellement. Je sais que ceci pourrait porter préjudice à ma carrière parce que les gens traitent facilement de fou celui qui dit avoir vu quelque chose d'anormal. Mais moi, je dois dire la vérité, comme cette phrase d'Aristote : « Ami de Platon, mais encore plus ami de la vérité ».

C'est certain. La vérité avant tout. Et la vérité, c'est que le professeur Osvaldo Pedro Orlandi, professeur universitaire, connu de tous à Mendoza comme un homme moral et capable et ami de la vérité, vit le vendredi 28 septembre, à 19:25, une soucoupe volante dans le ciel de Mendoza.

LUIS MAS (envoyé spécial)



M. Hérard lève alors les yeux vers le ciel. Il est à peu près 02:12 du matin de dimanche 13 janvier. Il y voit alors comme une sorte d'étoile filante ou « ascendante », environ trois fois plus grosse qu'une étoile ordinaire, très brillante, de laquelle semblait sortir une sorte de jet de feu qui a donné au témoin l'impression d'une propulsion de fusée (N° 1). Puis l'objet reste stationnaire et, après peut-être 30 secondes, donne l'impression de basculer et de remonter par saccades, faisant le même mouvement plusieurs fois.

A ce moment, l'objet bascule à nouveau et le témoin voit alors comme deux lumières ou deux phares, toujours à égale distance l'un de l'autre, qui se dirigent vers l'auto, alors que le témoin, pris d'une idée subite et sans raison, venait justement d'allumer les clignotants de l'auto, « pour voir ce qui se passerait » s'il tentait de faire comme des signaux lumineux à cette étoile bizarre (N° 2 et 6).

D'une vitesse très rapide, l'objet se dirige donc vers l'auto aux clignotants allumés, d'une trajectoire oblique et en s'y rapprochant toujours. Le témoin, commençant à être énervé, sort de l'auto, peut-être au maximum 30 secondes, puis y rentre à nouveau pour éteindre ses clignotants, pensant soudain que c'est ceci qui attire alors les phares. Il allume la radio : pas de son n'en sort.

Il ressort à nouveau pour aller avertir son ami dans la roulotte (N° 7 et 8) et il entend alors comme un bruissement en direction du val situé à l'avant de l'auto (N° 5).

Alors il voit (N° 3) un objet noir à moins de 300 pieds de l'auto. Les deux gros phares ont maintenant un diamètre d'environ 2 pieds chacun qui diffusent une lumière bleuâtre. Ceux-ci n'éblouissaient cependant pas comme ceux d'une voiture automobile mais il était quand même très difficile de les regarder. A ce moment, le témoin n'a vu aucun hublot ou autre forme semblable sur l'objet. Ce dernier n'a pas atterri ni au sol ni dans

le val situé à l'avant et le témoin peut dire que les phares étaient situés vis-à-vis de ceux de sa voiture (non allumés), mais à environ 30° plus haut que celle-ci.

Le témoin entre alors dans la roulotte, y ouvre la radio et là non plus aucun son. Après y être resté peut-être 3 minutes, il en ressort et voit que l'objet n'est plus au N° 3, mais plutôt vers la partie boisée (N° 14) où il s'est dirigé pendant ce temps.

Le témoin se place au point N° 9, derrière la voiture, pour essayer de suivre le déroulement de la scène. C'est alors qu'il observe comme un vaste cercle lumineux dans le ciel, auréolant de sa lumière l'objet noir situé au centre, et la lumière elle-même pâlissait en bleuissant jusqu'à la circonference extérieure.

Dans tout cet ensemble lumineux que le témoin observe le mieux qu'il peut tout en étant obligé d'enlever ses lunettes car la lumière fatiguait ses yeux, il voit à l'intérieur de la circonference de lumière comme des petits objets en forme de croix qui semblent tourner autour comme des satellites. L'objet noir, situé au centre, est vu avec ces petites croix (N°s 10 et 11) qui semblent tourner, ainsi que le N° 12 vu par l'ami qui, lui, plus terrorisé qu'autre chose lorsqu'il vit cet ensemble, a préféré se réfugier dans la roulotte, complètement abasourdi.

Finalement, l'ensemble se dirige vers le N-O, mais après que le tout ait semblé comme pivoter sur son axe et devenir « plate plate horizontalement » en continuant de diriger les phares lumineux vers le haut. Et ce fut tout.

L'observation a bien duré 15 minutes, pendant lesquelles le témoin principal a été affolé, épouvanté et terrifié, mais, poussé par la curiosité (qui est un des attributs du témoin), il a pris le « courage » de rester jusqu'à la fin. Et, comme il le dit lui-même, « je m'en souviendrai toute ma vie ».

M. Maurice Hérard,
43 ans,
Agent d'approvisionnement en films,
Société Radio-Canada,
1433, rue Towes, apt N° 709 - tél. 285-2269.

COMMENTAIRES DE L'ENQUETEUR

M. Hérard est un homme de bonne situation sociale, honnête et qui, avant cette expérience, ne connaissait pratiquement pas le sujet ni même ses caractéristiques. Par son travail, il est amené à être attentif à ce qu'il fait et, dans ce cas, même si l'événement le dépassait complètement, il s'est rendu compte que l'inhabituel de tout ceci et a été plutôt porté à une curiosité naturelle chez lui, malgré que tout ceci l'ait vraiment affolé et qu'il s'en rappellera longtemps. Son ami, qui ne veut pas faire part de son témoignage parce qu'il est connu au village de Saint-Mathieu et craint d'amener des problèmes à son travail, n'a pas voulu faire les mêmes démarches que M. Hérard qui, lui, accepte de rapporter son témoignage à la condition de pas dénaturer les faits. Etant retourné sur les lieux peu après pour prendre des photos de l'endroit (chose qu'il a été impossible de

AUX ENVIRONS DE VICHY

par le Groupe ORESPA

19 décembre 1973 entre 23:00 et 24:00

M. Michel Aiello, représentant de commerce (35 ans), domicilié à Creuzier-le-Vieux, rentrait chez lui en voiture, par la zone industrielle de Vichy. A 23:30, alors qu'un vent violent soufflait et qu'un ciel nuageux cachait les étoiles, il fut témoin du phénomène suivant :

Au-dessus de l'aéroport de Charmeil, à gauche de la tour de contrôle, à une altitude évaluée à 100 m, deux lumières blanches, grosses chacune comme une pièce de 5 F tenue à bout de bras, séparées l'une de l'autre par une distance apparente de plus ou moins 2 m, se tenaient immobiles. Le témoin arrêta sa voiture pour mieux observer : le phénomène ne subit aucun changement durant 10 mn, puis les deux objets augmentèrent leur écartement, et leur couleur vira au rouge. L'un des objets se dirigea vers le S, contourna Vichy sur une trajectoire courbe et prit la direction de l'E, pendant que l'autre, se dirigeant vers le N, vira brutalement, se dirigeant également vers l'E, dans la direction du témoin.

M. Aiello a eu l'impression que l'objet était attiré vers lui. Il passa au-dessus du témoin qui, ayant éteint les phares de sa voiture, put l'observer de près. Il avait la forme d'un carré de couleur sombre dont les contours se détachaient dans la nuit. La dimension apparente des côtés était de 90 cm, et il devait se situer entre 80 et 100 m.

A chaque angle, il portait une lumière : 3 rouges, 1 rouge-vert à l'angle arrière droit ; les lumières clignotaient et tournoyaient. Après le passage, 30 m environ derrière, le témoin perçut un bruit à peine perceptible, indéfinissable (pas de sifflement). A 5 ou 10 km/h l'objet, poursuivant sa course, fut occulté par une colline. Les deux objets avaient pris la même direction E.

A 22:30, autre témoignage.

M. J.-P. Bernard (26 ans), clerc de notaire, roula sur la route de Billy, venant de Vichy, lorsqu'il vit à la droite de son pare-brise une lumière clignotante statique qui fit place à une lueur à l'horizon au-dessus de la colline dominant Billy. Il s'arrêta mais ne vit rien de plus.

faire au moment de l'observation à cause de sa trop grande imprécision), aucune trace quelconque n'a été découverte. (Au cours de l'observation, aucun autre bruit que le bruissement ou odeur quelconque n'a été entendu ou sentie.) Les seuls effets causés sur les deux appareils radio ont cessé dès le départ de l'engin, et ni les deux témoins n'ont subi d'autres problèmes physiologiques ni d'autres appareils n'ont subi d'interruptions quelconques. Le témoin principal a communiqué avec moi pour rapporter le cas survenu dans un endroit quand même assez isolé et, à date, pas d'autre témoignage n'a pu être recueilli pour recouper celui-ci. Malgré tout, il est intéressant à cause de la région nord de cette partie du Québec et de ses détails.

• • •
De 1:15 à 1:30 la même nuit, mais le 20 donc.

Rentré chez lui, M. Aiello raconte son observation à sa femme. Son chien se met à aboyer et demande à rentrer dans sa niche : réaction qu'il a lorsqu'un avion passe à basse altitude. M. Aiello sort avec sa femme pour se rendre compte de ce qu'il se passait et ils purent observer le carré sombre avec des lumières aux angles : 3 rouges et 1 verte, passer à basse altitude dans la direction de l'E. Après disparition de l'objet des flashes lumineux se produisirent dans le ciel.

Le témoin téléphona à l'aéroport : pas de réponse. Il téléphona au domicile du commandant qui lui apprit qu'aucun vol n'étant prévu, il était vide de personnel. L'aéroport était fermé et ce qu'il avait vu n'était que des balises... Le témoin téléphona au journal « La Montagne » où son cas fut enregistré.

Notons que M. Aiello a l'habitude de passer devant l'aéroport par la même route, de jour comme de nuit, et qu'il se plaît à observer le ciel.

Le 20 à 19:30.

M. Aiello reconduisait un parent à son domicile lorsqu'il aperçut, à 3 ou 4 km à vol d'oiseau de l'observation de la veille un point fixe blanc de 10 cm à bout de bras (!) et un point rouge de même taille se déplaçant du S-E vers le N-O. Lorsque ce point rouge croisa le point blanc, ce dernier se mit en route à son tour mais en direction opposée, devenant rouge également. Aussitôt un éclair bleuâtre a illuminé le ciel. L'observation a été interrompue à ce moment.

On revient au 19-12-73, entre 19:30 et 20:00.

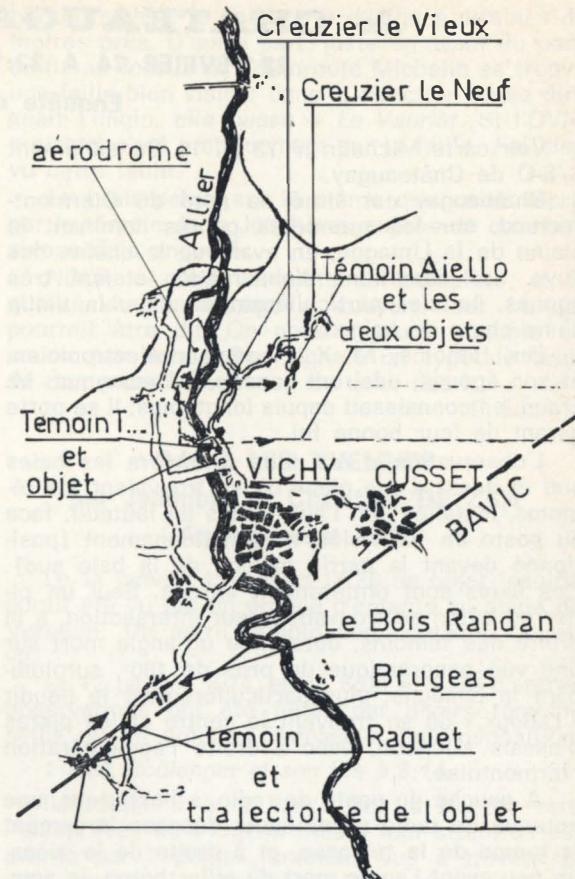
M. T... (anonymat demandé), veilleur de nuit à l'usine LADV, résidant à proximité du pont Boutiron, aperçut par hasard de sa fenêtre un objet de couleur rouge et de forme ovale, en position verticale, se situant à environ 100 m au-dessus de l'Allier, et à 100 m de son domicile. Il compare la grosseur de l'objet à une brouette vue de près, beaucoup plus gros que la lune (la deuxième appréciation nous semble plus conforme). Il resta immobile un certain temps puis il partit sans que le témoin puisse indiquer la direction. Il en parla à son fils, venu quelques minutes après, qui n'a rien vu et à ses collègues de travail.

L'observation se situait à 500 m environ de celle de M. Aiello, mais 4 à 5 heures avant.

22 décembre 1973 dans la soirée. LE BOIS RANDENAY.

Voir photo-montage sur couverture première page.

M. Pierre Raguet (20 ans), circulant en voiture, se trouvait au croisement de la route de Brugheas avec la route de Randan, lorsque tout à coup son véhicule cala et ses phares s'éteignirent. Il vit alors à 50 m au-dessus du sol, et à 200 m environ, un objet dont les dimensions apparentes étaient de 5 m pour la longueur et 3 m pour la hauteur. Il ressemblait à un énorme œuf couché de couleur sombre, avec une partie phosphorescente fixe sur le dessus, et un feu rouge à chaque extrémité, qui clignotait en harmonie avec les soubresauts de l'objet, lors de la trajectoire qu'il effectua après être demeuré fixe pendant



1 mn ou 1 mn 30. Il accomplit une vaste courbe, avec une vitesse assez rapide, en direction de Brugheas d'abord, puis vers le N, avec des soubresauts et les deux feux rouges clignotants. Puis tout à coup le témoin ne vit plus l'objet sans qu'il puisse en expliquer les raisons.

Sceptique envers les OVNIs avant son observation, le témoin est sûr de son observation, et il apprit que la même nuit, vers 1:00 du matin, une infirmière de garde aurait vu un objet rouge passer au-dessus de l'hôpital de Vichy.

N.D.L.R. — Que dire de ces observations ? Toutes, sauf celle de M. T..., se situent par leur trajectoire sur BAVIC. La dernière suit BAVIC un temps : Brugheas est sur BAVIC. Le groupe ORESPA MJC VICHY 03 BP 161 me prie d'indiquer que toutes personnes ayant vu un phénomène insolite dans la région le lui signale à fin d'enquête, ce que je fais avec plaisir.

F. L.

CAHORS (46), 27 octobre 1973.

Témoins, M. et Mme Perrier. Nous arrivions à Cahors à 4:00 du matin par la N. 20. Dans la descente nous apercevons deux lumières jaunâtres que nous pensions être des phares de voiture. Dans la ville même nous les perdons de vue, mais en franchissant le Lot nous les voyons à nouveau, immobiles, sous un angle de 45°. J'ai ralenti et ma femme a pu les observer. C'était deux objets distincts, en forme de dirigeable, avec

(suite page 12)

A CHATEAUGAY (Puy-de-Dôme)

28 FEVRIER 74 A 22:17 (HEURE TRES PRECISE)

Enquête de M. ERAUD

Voir carte Michelin n° 73 pli 14. Sensiblement S/S-O de Châteaugay.

Châteaugay est situé au nord de Clermont-Ferrand, sur les premières pentes dominant la plaine de la Limagne, en avant de la chaîne des Puys. Les conditions d'observation étaient très bonnes, le ciel particulièrement clair, la veille d'une chute de neige.

Les témoins, M. X... ingénieur électronicien, et son épouse, désirent conserver l'anonymat. M. Eraud les connaît depuis longtemps. Il se porte garant de leur bonne foi.

L'observation a été faite à travers les baies sud et ouest d'une pièce où se trouvaient les témoins, installés l'un l'autre dans un fauteuil, face au poste de télévision en fonctionnement (positionné devant la partie gauche de la baie sud). Ces baies sont entièrement vitrées. Seul un pilier en béton se trouvant à leur intersection, à la droite des témoins, détermine un angle mort sur une vue panoramique de près de 180°, surplombant la Limagne, plus particulièrement le lieudit « Ladoux » où se trouvent le centre et les pistes d'essais Michelin, avec à droite l'agglomération clermontoise.

A gauche du poste de radio, à l'extérieur, une antenne de radio assez haute dépasse largement la rampe de la terrasse, et à droite de la pièce, un peu avant l'angle mort du pilier béton, le sommet d'un réverbère dépasse lui-même l'horizontale de cette même rampe.

M. X..., fatigué par une journée de travail assez chargée, ne prête guère attention au programme

(suite de la page 11 : Vichy)

un côté plus pointu que l'autre. Juste après le pont je me suis arrêté pour une meilleure observation (pas d'appareil à ma disposition pour une photo).

Un des deux objets était plus grand. Ils étaient situés à 100 m de haut environ. Les dimensions relatives et apparentes étaient : 0 m 90 à 1 m de long pour l'un, 0 m 50 pour l'autre, séparés par une distance (proportionnelle) de 1 m 50.

Pressés d'arriver, nous sommes repartis rapidement, n'ayant vu aucune autre personne, ni véhicule. Ma femme a poursuivi l'observation sur 2 km environ, avant qu'elle fut occultée par les coteaux.

Selon elle la couleur des objets serait devenue orange vif, les objets étant toujours immobiles et visibles lorsque nous eûmes franchi l'intersection (après le viaduc) de la RN 20 et de la route (à droite) en direction de Valence-d'Agen.

(Transmis par M. Lesbros).

N.D.L.R. — Les observations de la « vague » de fin 73 étant très nombreuses, nous ne sommes pas encore en mesure d'en faire une étude. Le lecteur avisé pourra lui-même, à l'aide de notre documentation, faire des rapprochements de date. Les observations continuent d'affluer et se poursuivent en 1974 avec un bon rythme.

F. L.

TV, et somnole plus ou moins, lorsqu'une vive exclimation de son épouse le ramène brutalement à la réalité. Il réalise très rapidement que celle-ci a aperçu par la baie vitrée de droite, un phénomène lumineux assez impressionnant, descendant suivant une trajectoire allant de droite à gauche par rapport à eux (O-E).

M. X..., de son fauteuil, ne distingue pas immédiatement le phénomène, occulté un court instant par le pilier, mais ensuite il contemple lui aussi ce qui a vivement ému Mme X... (celle-ci, pendant quelques brèves secondes, a cru qu'un gros avion en perdition allait s'écraser, d'où son trouble).

Une importante rangée de « hublots », dont il ne pourra déterminer le nombre exact par la suite (plus nombreux que ceux représentés par le croquis pense Mme X...) surmontée, mais uniquement à l'avant, d'une autre rangée dont les premiers se présentent en forme de « larmes », suggérant une surface plus ou moins sphérique ou ovoïde, descend obliquement, avec semble-t-il un léger roulis. Ces hublots sont éclairés assez vivement, et d'une teinte dont M. X... dira : « exactement la raie du sodium ». Affirmation catégorique due à la comparaison qu'il peut faire avec les lampes à vapeur de sodium, situées dans les installations Michelin, à l'arrière-plan de la scène.

Les hublots, qui semblent faire le tour de l'appareil, sont circulaires au centre du phénomène, et deviennent de plus en plus elliptiques de part et d'autre, c'est-à-dire à l'avant et à l'arrière. Après réflexion, M. X... pense que cette forme n'était pas progressive, mais qu'au contraire elle passait sans transition de la forme circulaire à la forme elliptique. Leur luminosité était fixe.

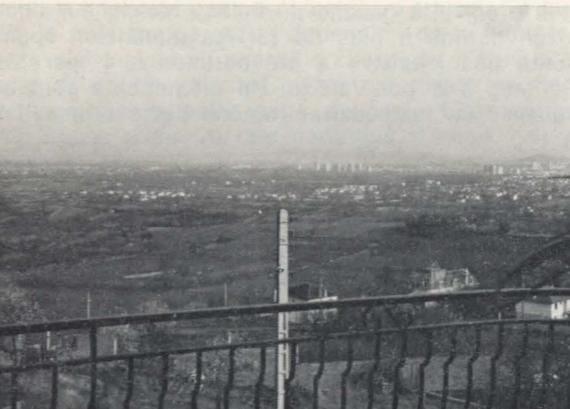
Faisant suite à la rangée supérieure, une zone arrière non déterminée paraissait floue et ne semble pas avoir présenté de particularité pouvant retenir l'attention du témoin.

Donc, aussitôt qu'il perçoit le phénomène, celui-ci poursuit sa trajectoire suivant une oblique faisant un angle de 20° environ avec l'horizontale. Il sera à nouveau occulté par la rampe de la terrasse et réapparaîtra dessous. Il s'éteindra définitivement : la zone d'extinction étant comprise entre le sommet du réverbère au pied de la maison, et l'antenne radio voisine.

Pour observer la fin de la trajectoire, M. X... s'est levé pour suivre le phénomène qui se situait sous la vision délimitée par la rampe.

En fait, le poste d'observation que constitue le salon et la terrasse, les points de repère offerts par l'environnement, la qualité d'ingénieur du témoin, sont autant de facteurs qui ont permis une approche plus poussée de l'observation.

C'est ainsi qu'a pu être déterminé à bout de bras le volume du phénomène, il atteignait 6 cm de long pour une hauteur égale au 1/3, grâce à la présence d'une habitation en construction située à 250 m environ, d'une longueur de 15 m. Compte tenu de sa taille apparente le phénomène



semblait très proche. Le léger roulis accentue encore l'impression d'un avion de gros tonnage se préparant à se poser, avec la même vitesse. M. X... qui a fait son service militaire dans l'aviation spécifie : « comme un avion qui se pose, vu de la tour de contrôle ». Il a estimé la vitesse à 130 km/h. Cette vitesse semble diminuer jusqu'à l'extinction en fin de trajectoire visible, le phénomène se situant à cet instant au creux d'une légère vallée, sous le versant opposé, un cabanon servant de point de repère.

Le terrain dans cette zone (qui a été partiellement ratissée) est, soit labouré, soit planté d'arbres fruitiers ou de vignes.

L'extinction de l'ensemble (tous les hublots en même temps) s'est effectuée de façon progressive, l'intensité lumineuse s'estompant en une bonne seconde, comme si, dit M. X... : « on manœuvrait un potentiomètre, et non comme une persistance rétinienne. »

Le bruit pendant la descente (si toutefois il y en avait) n'a pu être perçu par les témoins, la télévision ayant continué de fonctionner, sans parasite semble-t-il. M. X... stupéfait par la soudaineté du phénomène, après une ou deux secondes sans réaction, sort sur la terrasse avec son chien (berger allemand de 7 mois). Il perçoit alors, ce qui lui paraît insolite en ce lieu et à cette heure, un son modulé deux ou trois fois, en amplitude et en fréquence, pendant 10 à 15 secondes. Il compare ce bruit à celui d'un moteur électrique à courant continu dont on ferait varier brusquement la vitesse, en montée et en descente de régime. La direction est celle précisément du lieu d'atterrissement présumé. (Si toutefois il y a eu atterrissage, l'extinction du phénomène avant son arrivée probable au sol interdisant cette conclusion).

M. X... qui voulait sortir pour inspecter les lieux est retenu par son épouse au comble de l'émotion (elle a peur et en tremble). Il fait froid, les témoins veillent une heure en vain. Le chien dont le comportement était calme à l'intérieur, a donné des signes d'affolement sur la terrasse.

Deux visites sur les lieux n'ont rien donné jusqu'ici.

Commentaires de M. Gaille.

La carte géologique détaillée signale une faille cachée (en pointillé) passant légèrement au-dessous d'une localité « les Mauvaises » où le

témoin signale le passage à quelques dizaines de mètres près. D'autre part, juste en avant du pont édifié au-dessus de l'autoroute Michelin se trouve une faille bien visible dans la direction où se dirigeait l'engin, elle passe à Le Vauriat. Si l'OVNI a atterri c'est pratiquement sur la faille. J'ai bien vu cette faille.

Le bruit perçu est le même que celui décrit par le témoin de la Jonchères auprès de qui nous avons déjà enquêté.

NDLR. — Cette enquête est complète, et la qualité du témoignage a couvert tout ce qui pourrait être dit. On notera qu'une enquête en cours, par mes soins, signale un type de bruit se rapprochant beaucoup de celui décrit.

F. L...

DANS LES YVELINES

par Jeannine et Christian DE ZAN

Arrangement F. L.

Le 11 janvier 1974 vers 18:30 un objet insolite aurait été vu par un groupe d'enfants au stade de Verneuil. Un autre témoin non contacté l'aurait vu.

Le 12 janvier 1974, entre 8:00 et 8:30 d'autres observations ont été faites par divers témoins seuls ou en groupe. Ci-dessous leur déposition.

1 - M. Boulanger et son fils à 8:14.

Ils roulaient à 50 km/h sur la N. 190 vers Poissy. Près du « Pigeon Bleu » leur attention est attirée par 2 points lumineux vus à travers la vitre gauche. La vitre est baissée pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une réflexion. La lumière de ces « deux grosses lunes » était d'un blanc vert pour le père, couleur arc électrique pour le fils, moins brillant. La lumière était plate, sans auréole, les contours très nets, elles semblaient immobiles. M. Boulanger remarqua des raies de lumière partir des lunes, traverser les nuages en direction du sol, d'une longueur évaluée à 20 ou 30 fois le diamètre des lunes. D'après eux elles se situaient à 700 m de leur route et à 300 m environ d'altitude. Ils affirment que la lumière de droite s'est d'abord éteinte d'une manière progressive, temps d'extinction non évalué, la deuxième s'est éteinte à son tour brusquement. Entre les deux extinctions une lumière blafarde est apparue : de petits cumulus passaient devant. L'observation a duré 2 minutes environ. Sur place, avec M. Boulanger, nous avons déterminé la direction : azimut 80° H 20°.

2 - M. P. Amorisson.

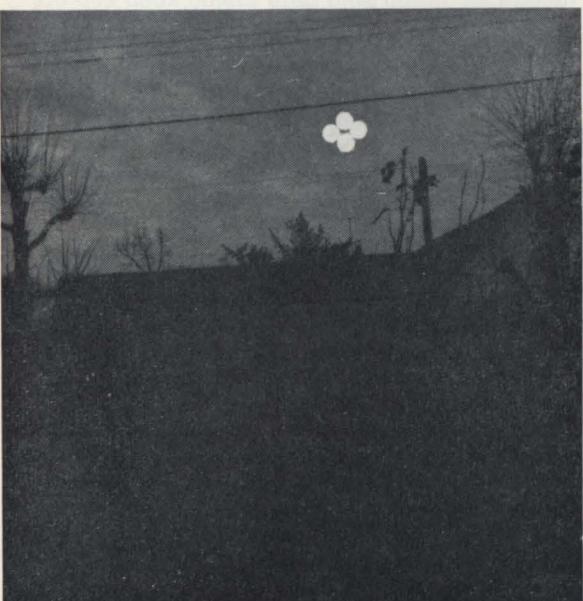
Voisin du précédent, il emprunta la même route peu de temps après, et observa le même phénomène. L'appréciation de la distance et de la dimension de l'objet est la même. La lumière lui a paru plus brillante et blanche.

3 - M. Leost et son fils.

Par la D 154 ils se dirigent vers Poissy. Vers 8:15 à la descente de Villennes, ils observent « deux lunes » dans une direction située entre l'usine Dalami et Poissy. Altitude estimée à 300 m, distance 1 km 5 à 2 km. Les deux « lunes » étaient d'un blanc brillant pour le père, d'un jaune-orange pour le fils. Lumières immobiles, bord flou. Durée de l'observation 5 à 6 secondes.

4 - M. Poutaud et sa fille Valérie 8 ans.

Entre 8:10 et 8:15 roulaient sur la D 154 vers Poissy, et se trouvaient à l'intersection Médan-Villènes. Ils aperçoivent deux ronds blancs immobiles dans le ciel aux bords nets. La lumière est comparée à celle d'une lampe à arc derrière une vitre. Des faisceaux de lumière partaient vers le haut. M. Poutaud ralentit pour mieux observer. D'après lui les deux lumières s'éteignirent au bout de 30 secondes, Valérie affirme que la lumière de droite s'éteignit d'abord, instantanément, puis celle de gauche progressivement. Un halo d'un blanc sale éclaira ensuite les nuages vers le ciel, qui disparut rapidement par un rétrécissement par le bas. Les lumières se situaient au-dessus des hauteurs de Chanteloup, direction



non précise, à gauche de Poissy. Angle sur l'horizon estimé à plus de 15°. La dimension apparente des « lunes » a été estimée à 4° par M. Poutaud à 2° par Valérie. Un élément de comparaison : un lampadaire, ramène cette dimension à 1°

5 - M. Bertrand.

Vers 8:15 depuis Limay, lieu de son travail, en bordure de la N 190, en direction de deux pylônes EDF (azimut 100°) il observe deux ronds blanc jaune, bien ronds. Il n'y avait pas de faisceau. Ils se situaient juste au-dessus des pylônes. (NDLR : c'est à notre avis la position de la ligne de visée et la position des deux objets). Les deux ronds se sont éteints presque en même temps. Il observa aussitôt une petite traînée claire. Il estime les boules d'un diamètre supérieur à la pleine lune. L'écart entre les deux boules était inférieur à deux diamètres. Sur les lieux de l'observation par comparaison avec un pylône EDF le diamètre apparent est estimé à 40 minutes.

5 bis - M. Penaux.

Collègue de travail du précédent, du même endroit, à la même heure, il confirma son témoignage.

6 - M. et Mme J.-L. Charpentier.

Ils roulaient sur l'autoroute A 13. Mme J.-L., entre Epone et Flins, observe une lumière étrange dans le ciel. Elle dira que cela ressemblait à une carlingue d'avion éclairée par le soleil levant. Elle en fit part immédiatement à son mari et s'occupa de la conduite de la voiture. Celui-ci vit deux lumières de forte intensité, très blanches, très rondes, au contour net, sans halo ni faisceau, sans reflet sur les nuages. La grosseur apparente est estimée entre 25 et 40 minutes. L'écart entre les deux lumières est estimé entre 1 1/2 à 2 fois leur diamètre. Elles paraissent se situer au-delà d'une colline distante de 3 km du lieu d'observation, à la hauteur de Villepreux - Versailles. L'altitude est estimée à 500 m. Ces lumières s'éteignirent brusquement. Pour Mme Charpentier (qui conduisait) ces lumières furent masquées par un nuage, la lumière de droite a été masquée la première. M. Charpentier est formel, il était plus de 8:15 lors du début de l'observation qui a duré 2 minutes environ. Revenant sur les lieux de l'observation, d'après ses repères, l'azimut est estimé à 155° la hauteur sur l'horizon à 10°.

7 - Mme R. T... à Meulan.

Il n'était pas 8:00 lorsque de sa fenêtre elle voit en face d'elle (azimut 150°) une énorme lumière d'un beau jaune tirant sur le jaune paille. Elle ne put définir la forme et fit un dessin approximatif (une fleur à 4 pétales). Elle dira que les 4 formes étaient identiques. La hauteur est estimée à 15°. Après 4 ou 5 secondes la luminosité disparaît, et une grosse masse apparaît ressemblant à un cigare. Il était apparemment beaucoup plus gros qu'un avion, avec comme un feu rouge à l'arrière. Il se déplaçait sans bruit se dirigeant sur la gauche de Conflans (azimut 60 à 70°). Le champ de vision de Mme R.T. se

trouve intercepté par un bouquet d'arbres. Ce qui l'a le plus frappé est la dimension de la lumière. « Je n'ai jamais vu une telle chose, ce n'était pas une soucoupe volante, c'était un cigare. » Son observation rappelle celle de Mme Charpentier qui pense avoir vu une carlingue d'avion.

8 - M. Lebailly.

Vers 8:10 roule vers Paris sur la bretelle de déviation de Pontoise et aperçoit (azimut 216°) une lumière insolite. L'objet est lumineux sans structure visible, luminosité plutôt jaune assez clair, avec en dessous deux ellipses lumineuses qui se touchent. Il l'évalue à une distance de 3 à 4 km à une altitude de 500 à 1.000 mètres. Hauteur sur l'horizon entre 15 à 20°. Il a reconstitué la durée de l'observation en refaisant le même parcours et il l'estime à 1 minute 35 sec. L'objet a disparu brusquement l'espace de temps très court consacré au pilotage de sa voiture. La grosseur angulaire est estimée de 4 ou 5 mm à 70 cm.

9 - M. et Mme Raja.

L'observation de ces témoins sera traitée par la délégation de 95.

Remarque.

Dans toutes ces enquêtes aucune réaction constatée sur les personnes, animaux, véhicule ou montre. Trois témoins sont encore marqués par leur observation, trois semaines après.

Ils ont tous fait un excellent accueil à l'enquêteur et ont réellement collaboré avec lui. Des reconstitutions photographiques ont été faites en présence des témoins pour confirmer la position et la grosseur des objets. Les boules ont été évaluées à environ 1°, le double du diamètre apparent de la Lune.

Une station de détection infra-son à 3 km de Triel n'a pas déclenché l'alerte.

Accompagné de M. Mélik, avec magnétomètre et Geiger nous sommes allés sur les lieux sans résultat, mais avons appris d'autres observations 3 semaines plus tôt : enquête en cours.

Hommage rendu au civisme de M. Boulanger qui par sa déclaration à la gendarmerie de Triel, a permis cette enquête.

Les directions des témoins 3 et 4 est très approximative des observations.

CONCLUSION des enquêteurs.

Il semble que le phénomène se soit déplacé d'une manière réfléchie.

N.D.L.R. — Les enquêteurs nous excuseront d'avoir raccourci un peu les phrases pour gagner un peu d'une place qui nous est précieuse par suite de l'importance des textes reçus. Plus de 16 enquêtes excellentes nous sont déjà parvenues. Ceci dit toutes nos félicitations pour cette très bonne enquête. Nous sommes heureux et fiers de constater cette montée de compétences et de voir ce travail considérable réalisé, sachant le temps et la difficulté que cela suppose.

Dans cette enquête ce qui frappe tout d'abord est l'extinction des lumières. C'est souvent que nous le remarquons et que l'on remarque aussi qu'entre deux extinctions l'objet s'est déplacé.

Avant de poursuivre, n'en déplaise aux détracteurs, la deuxième remarque que l'on peut faire est la cohérence et la justesse des observations. Les témoins n'inventent pas, ils disent ce qu'ils voient et leur observation est identique. Il est réconfortant de le constater une fois de plus.

Nous commencerons d'explorer cette vaste enquête par les observateurs de 8:15.

L'objet se situe entre les témoins 4 et 8 distants de 13 km, leurs directions concordent. La différence d'appréciation des distances permet de situer le phénomène à 1 km plus ou moins. Les témoins 5 et 5 bis le situent dans la même direction, peut-être plus au sud. Il y a 20 km entre le point d'observation et l'emplacement supposé. Une erreur angulaire ne peut être exclue, mais on doit tenir compte aussi que l'heure semble plus tardive de quelques minutes et peut rendre compte d'un léger déplacement. C'est ce qui apparaît avec les témoins 1-2-3. Les témoins 1-2 le situent à 700 m, le témoin 3 à 2 km, ce qui est manifestement court compte tenu de l'emplacement des premiers. On peut dire qu'à ce moment l'objet se trouvait à l'ouest d'Achères et au sud d'Andrésy-Denouval, ce qui suppose un déplacement N-S depuis le nord de Chanteloup-les-Vignes (le Fay) vers rive droite Seine à l'ouest d'Achères.

Ce commentaire sans prétention pour faire remarquer que la présence d'un phénomène de 8:00 à 8:30 un matin dans une zone à forte densité de population n'a permis de recueillir que 9 témoignages, alors que mille fois plus de gens l'ont sûrement observé. A méditer.

Enfin on ne peut pas passer sous silence l'observation de Mme R.T. qui avant 8:00 semble avoir été le témoin d'un phénomène plus complet.

Enquête en Haute-Garonne

par Roger GAYRAL

SALVETAT. Fin novembre 1973, date exacte imprécise : 02:00 du matin.

LES FAITS

Botton Daniel, conducteur de pelle, âgé de 22 ans, revenait du domicile de sa fiancée et roulait sur le GC 50 a, reliant la N. 632 à Salvetat, son domicile à mi-chemin entre la N. 632 et Salvetat (Michelin 82, pli 17).

Arrivé à 200 m de chez lui, dans un pré, à droite de la route, 50 m avant l'embranchement du chemin où se situe sa maison, il aperçoit ce qu'il croit tout d'abord être un feu aux contours flous, ayant la forme d'une assiette creuse retournée, de la dimension d'une « Mercédès », la hauteur évaluée à 20 m.

L'objet se déplace lentement sur le sol, dans une direction O-E, ce qui fait que le témoin ayant tourné vers l'E pour prendre le chemin d'accès de son domicile a l'impression d'être suivi. Mais arrivé au bord de la route, l'objet sans changer de forme, d'une couleur rouge assez éblouissante, prend progressivement de l'altitude pour aller stationner au-dessus d'un grand arbre, 100 m face à sa maison, sans éclairer les environs.

M. Botton très surpris arrête sa voiture, une Fiat 1500, et pour mieux observer éteint ses phares. C'est à ce moment précis que l'objet quitte sa position stationnaire, à 30 m environ au-dessus du sol, et monte rapidement vers le S, en direction de Rieumes, prenant une teinte claire. Le témoin est certain d'avoir entendu un ronflement ressemblant à celui d'un moteur électrique. Il n'a remarqué aucune projection lumineuse, ni aucun mouvement tournant apparent. Il n'a ressenti aucun malaise pendant son observation, il n'a pas eu d'insomnie et sa montre marche normalement. L'observation a duré 10 minutes environ d'après l'unique témoin.

L'ENQUETE

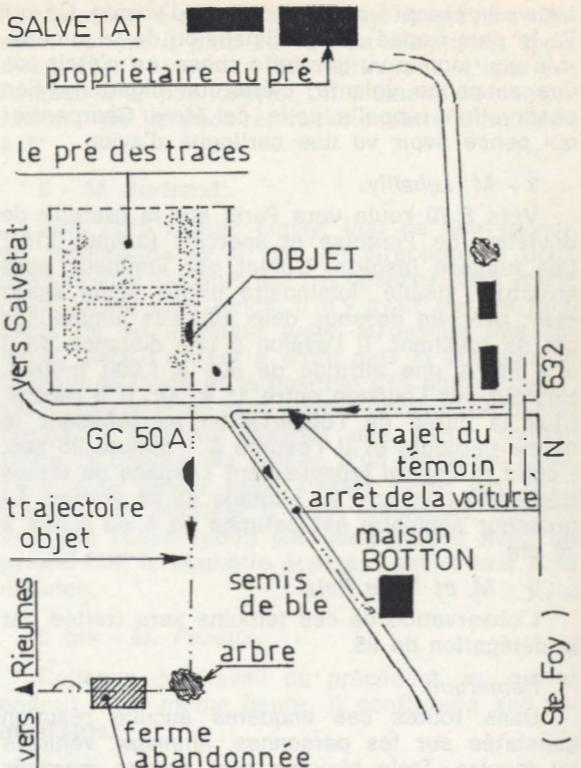
La visite du pré a révélé des traces assez déconcertantes (les premières de ce genre à notre connaissance : F.L.). Le pré qui mesure 100 m de long environ sur 110-120 m de profondeur, est entouré d'une clôture électrifiée. Dans un coin un pylône basse tension.

Je relève de très nombreuses traces de diverses tailles, mais dont les plus nombreuses, la grande majorité, ont la forme d'une pyramide tronquée. La base à la surface du sol mesure en moyenne 5-7 cm, inclinée de 115°, elle s'enfonce de 8 cm, le sommet mesure 2 cm x 1 cm.

A ma seconde visite à un seul point, j'ai remarqué deux trous fourchus très rapprochés.

J'ai fait un moulage plâtre, mais les pluies de février ont abîmé relativement les trous, cependant dans certains les petites racines des herbes ont gardé leur place dans le vide (trois mois se sont écoulés).

Ces empreintes ne peuvent appartenir à aucun animal, et le propriétaire du pré est formel, personne n'aurait fait ces trous pour des buts agricoles. Le propriétaire cherchant une explication possible les attribue aux corbeaux. Il est vrai qu'il y a des corbeaux, mais il y a à côté un champ ensemencé de blé, il est encore en herbe, et il



n'y a pas le moindre trou. Il est exact que les corbeaux font des trous pour rechercher les grains de maïs, mais dans les champs labourés et semés.

Mais ce qui va ébranler le plus sérieusement cette hypothèse des corbeaux, c'est la disposition des traces. Si les trous sont placés de façon très irrégulière, je dirais en zigzag, avec des écarts variant de 2 à 3 m mais aussi de 0,60 m, 0,20 m ou 1 m, ils s'organisent en configuration en trois bandes pour former une espèce de H dont les deux branches parallèles ont respectivement 110 m de long pour 8 à 10 m d'épaisseur, 62 m pour 10 m d'épaisseur, la barre transversale 76 m de long pour 10 à 12 m de large. On ne connaît pas encore de corbeaux géomètres... Dans la première barre on dénombre 88 trous, dans la deuxième 70 trous, dans la barre transversale il y a 65 trous. Ce qui fait un total de 223 trous dénombrés.

N.D.L.R.

Inutile de dire ma surprise au récit de notre dévoué collaborateur M. Gayral que j'avais pressenti pour cette enquête, que je pensais de routine, et je lui demande de retourner encore une fois sur les lieux pour qu'il s'assure que la forme indiquée est bien régulière et correspond bien aux indications qu'il m'a donné. F.L.

Je suis revenu sur place, j'ai mesuré le H qui finalement n'est pas parfait et présente quelques autres trous, de densité moindre, dont les zones sont indiquées en pointillé sur le croquis. (N.D.L.R. Coïncidence, ces zones peu étendues présentent des symétries qui ne peuvent être

Enquête dans l'Hérault et l'Aude

par M. GRAZIOLI

Au N de Bize (3 km env.), le 14 janvier 1974 à 12:00 environ.

M. Gau roule en voiture entre Bize et Agel (carte Michelin 83, pli 13) lorsque son attention est attirée par un objet brillant sous l'éclat du soleil comme les vitres d'une verrière. En roulant, M. Gau (55 ans env., ancien de l'aéronautique : 1^{er} degré de pilote d'avion de tourisme) est intrigué par le vol stationnaire de cet objet. En se rapprochant sur la D 20 il constate l'aspect surprenant de la chose, et son immobilité parfaite malgré le vent le surprend tout autant. S'étant rapproché au maximum par la route, il observe l'objet qui n'a pas encore bougé et sous un angle différent il détaille une plateforme de 6 m de long sur 4 m 50 de large, épaisse de 60 cm, à 30 m du sol environ, surmontée d'une partie massive (comparée à une locomotive diesel) de 2 m 50 de haut environ, dont la partie avant, paraissant vitrée, de section arrondie, dépassant le plateau, réfléchissait le soleil. La couleur générale de l'objet est verte givré, la partie vitrée semble teintée à la manière d'un écran de télévision.

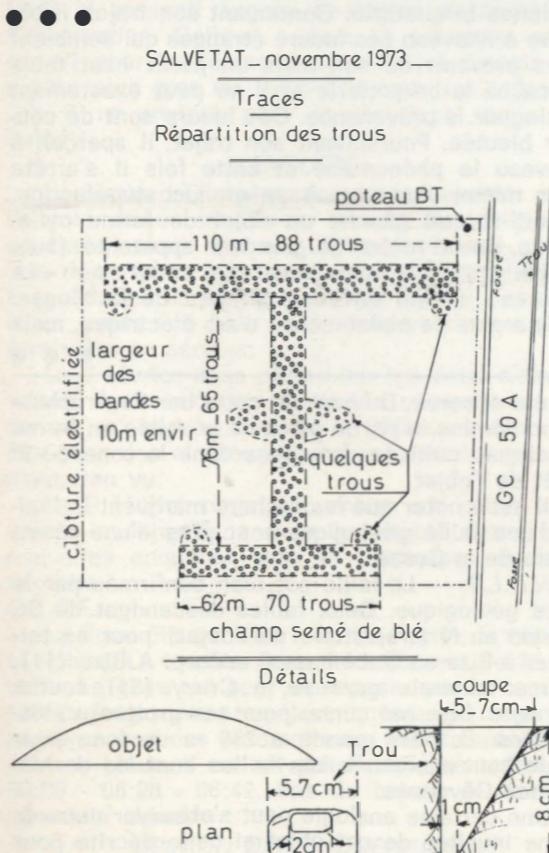
Cette observation a duré 4 minutes environ, et comme M. Gau n'entendait aucun bruit, il arrête le moteur et descend de sa voiture. Il porte ses deux mains aux oreilles pour percevoir un bruit,

et c'est le moment que choisit l'OVNI pour se déplacer. Il vibre légèrement et sans bruit parcourt 500 m environ sur une trajectoire à peu près rectiligne pour s'immobiliser à nouveau durant une à deux minutes, au-dessus des vignes, avant un petit bois de pins. Sa vitesse durant ce déplacement était comparable à celle d'un avion de tourisme.

Puis l'objet part en direction de Saint-Chinian, la nouvelle trajectoire, dirigée vers le N, faisant un angle de plus de 90° avec la précédente. Il semble avoir accéléré progressivement, prenant de l'altitude en s'éloignant, et le témoin l'a suivi jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'un point. De loin il avait l'apparence d'une balle de ping-pong. A aucun moment M. Gau n'a perçu de bruit et il rentre chez lui, pensant avoir été le seul témoin. Il en parle à sa femme qui en cause à l'extérieur et on apprend qu'un enfant de 13 ans, Gilbert Boyer, domicilié à Bize-Minervois (11) avait vu le même objet, l'avait raconté à ses parents qui ne l'avaient pas cru.

Le jeune Gilbert était en train de ramasser des sarments de vigne lorsqu'il a vu arriver l'appareil sur lui. Il estime sa taille comparable à

(suite page 18)



dues au hasard. Il y a une protubérance à chaque extrémité interne des branches parallèles, et une barre supplémentaire plus courte, au milieu de la barre transversale.)

M. Gayral poursuit :

Je précise que le bord des trous relevés sont nets et ne comportent aucune terre sortie sur les bords. En garant ma voiture sur le bas-côté de la route, j'ai trouvé à 15 cm du goudron, un trou semblable, quoique moins profond, sous la trajectoire présumée de l'objet.

Franchement, je ne crois pas à une plaisanterie, il n'était pas nécessaire de faire tant de trous pour faire croire à un atterrissage. Je crois le témoin sincère.

N.D.L.R.

Quand M. Gayral m'a adressé son premier croquis, j'ai eu un sursaut car nous étions en présence d'un H rappelant Mulhouse (L.D.L.N. 117, avril 1972) et je lui demandais des précisions et des mesures. Si le croquis était un peu modifié, le respect de l'échelle représentait une forme se situant entre un H et un T. Mais il découvrait des traces moins nombreuses qui avec la barre supplémentaire n'est pas sans rappeler le signe de San José de Valdérás.

On peut se demander si ce signe a réellement une signification.

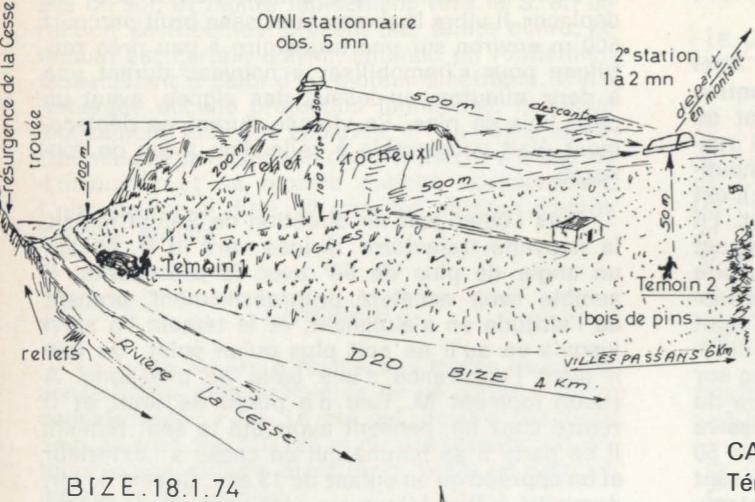
Depuis, le témoin dit entendre des bourdonnements et suppose qu'il fera d'autres observations. Un mystère de plus que ce signe important tracé par des centaines de trous et qui s'ajoute à tous ceux que nous connaissons déjà.

DANS L'HERAULT ET L'AUDE

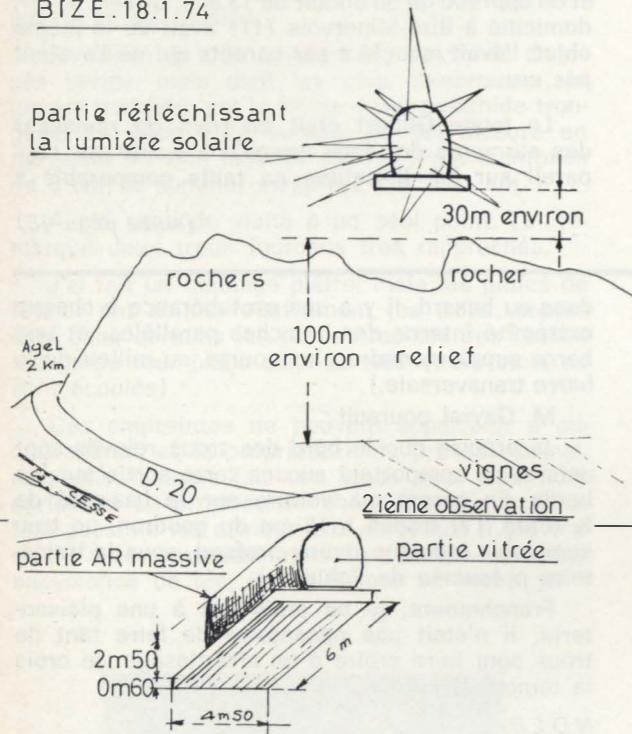
(suite de la page 17)

BIZE

PANORAMA DES OBSERVATIONS



BIZE.18.1.74



celle d'un autocar, et déclare avoir eu un peu peur quand il a vu que l'engin stationnait environ 1 minute à environ une cinquantaine de mètres au-dessus de lui. Il pense sa couleur comme « un » vert mais avec tout autour une lueur bleue. Il n'a pas été frappé par une forme rectangulaire nette de la base, mais a constaté, au moment où l'engin est reparti, deux tiges en forme de V situées à l'arrière. Elles étaient terminées par de petites boules (comparées à des antennes intérieures de TV). Par contre il a perçu un petit sifflement lors du départ. La surface vitrée dépassait un peu vers l'avant, confirmant l'observation de M. Grau.

Observations complémentaires de l'enquêteur, M. Grazioli :

Une escalade de la colline rocheuse, de 100 m environ, a été faite le 10 mars et rien d'anormal

ENQUETE DANS LES ARDENNES

par Serge Splinger

et Jean Nicol

CARIGNAN le 4 février 1974 à 06:40.

Témoin : M. Drion Raymond, 39 ans, marié, contremaître à l'usine Malakoff de Carignan, habitant à 800 m de son lieu de travail.

LES FAITS

Le lundi 4 février, vers 06:30 quitte son domicile pour se rendre à son travail en cyclomoteur.

Au cours de son trajet son attention est attirée par des lueurs venant de sa gauche (impression de soudure à l'arc) qui paraissent venir d'une ancienne briqueterie. Continuant son trajet, il observe à nouveau ces lueurs étranges qui semblent alors provenir du sol, mais un assez haut talus lui cache la briqueterie et il ne peut exactement distinguer la provenance. Ces lueurs sont de couleur bleutée. Poursuivant son trajet, il aperçoit à nouveau le phénomène et cette fois il s'arrête pour mieux observer. A sa grande stupéfaction, il voit sur sa gauche un objet de forme cylindrique, de un mètre de grandeur apparente (subjectif) immobile, paraissant se situer sur « La Chières » (1 km environ) affluent de la Meuse. Il n'y a plus de phénomènes d'arc électrique, mais

• • •

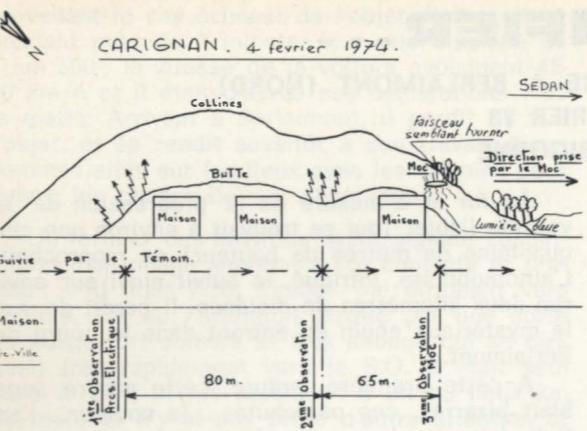
n'a été observé. Du haut de cette barrière rocheuse on domine la partie plate de la vallée en forme de cirque, cultivée de vignes dans la zone du 2^e arrêt de l'objet.

Il est à noter que les rochers marquent la limite d'une faille géologique tout près d'une résurgence de la Cesse.

N.D.L.R. — La faille est bien confirmée par la carte géologique. Deux failles descendant de St-Chirian au N (trajectoire de l'objet) pour se terminer à Bize au S. Le hasard encore. A Bize (11), source minérale gazeuse, à Cruzy (34) source thermale. Bize est connu pour ses grottes préhistoriques. La plus grande a 250 m de long pour 10 de haut maximum. Les failles sont les dernières des Cévennes.

Une certaine analogie peut s'observer entre la forme inusitée de cet objet et celle décrite pour l'objet italien publié dans LDN n° 128 page 19.

F. L.



• • •

l'objet émet une lumière légèrement bleutée et diffuse, par le dessous, non éblouissante. L'objet lui semble à une altitude de 40 à 60 m et il lui paraît qu'il voit un peu le dessous. Le dessus de l'objet émet une lumière identique en couleur. Elle donne l'impression que ce sont des faisceaux lumineux, et il lui semble que ces faisceaux tournent comme les phares. Puis de nouveaux éclairs bleutés apparaissent, l'engin part à une vitesse terrifiante en direction de Brévilly-Sedan, semblant amorcer une légère courbe. Le témoin ne sait pas si ce sont les maisons qui lui ont caché l'engin ou si c'est celui-ci qui a disparu brusquement. Il n'a perçu aucun bruit ni ressenti aucune sensation au cours de l'observation. Celle-ci a duré 10 secondes environ : 7 pour les lueurs, 3 pour l'objet. L'engin lui a paru plus gros qu'une pleine lune (cela donnerait 9 m environ pour la grandeur réelle de l'objet).

L'ENQUETE

Le matin de l'observation le temps était clair et froid. Aucun trouble du témoin. Ses collègues de travail n'ont rien vu. Le soir même il a fait une déclaration à la gendarmerie. Une visite à la gendarmerie ne nous a rien appris de plus. Nous avons été bien reçus, l'observation semble être prise au sérieux.

Le 7 février nous étions sur les lieux d'observation. Après examen du terrain aucune trace, le terrain est imprégné d'eau, la Chières a débordé. Les gens des alentours que nous avons interrogé n'ont rien vu.

Le 9 février nous retournons sur place, nouvelles investigations avec le témoin cette fois, nouvelles enquêtes dans le voisinage, résultats négatifs.

S.N.C.F.

La ligne électrifiée s'interpose entre le témoin et l'objet. La tension des caténaires est de 25 000 volts. Le givre qui peut se déposer sur le conducteur provoque des arcs électriques au passage des pantographes des automotrices, assez forts et de couleur bleue. Il en est passé trois ce matin-là : 06:09 - 06:28 - 06:42. Pas de baisse de tension anormale signalée.

OPINION DES ENQUETEURS

M. Drion est sincère et a bien observé quelque chose. Il n'affirme pas avoir vu un OVNI, mais il

Près de la Frontière Belge

par M. J. DELESCLOSE et M. D. LE PETIT

transmis par M. PLESSIS

Entre les postes frontières de La Panne (Belgique) et Bray-Dunes (France), 19 septembre 1973, vers 17:30.

Mme Revel et sa fille (18 ans), accompagnées d'un ami, revenant de Belgique, rentraient à Boulogne-sur-Mer. Ayant passé le poste de La Panne, elles furent surprises par un phénomène insolite : devant elles, un peu à droite de la route, apparut un objet étincelant, irradiant une lumière blanche légèrement rosée. Vu de profil, cet objet, qui devait planer à quelques dizaines de mètres au-dessus du sol, brillait intensément sur un ciel clair, dégagé de tout nuage, avec une apparence d'une sorte de saladier renversé. Sa partie inférieure ressemblait à deux assiettes accolées par leur bord supérieur, et surmontées d'un dôme. C'est de ce dôme qu'émanait la lumière. Au fur et à mesure de leur avance — assez lente, car les autres automobilistes avaient ralenti pour observer eux aussi le phénomène — Mme Revel et ses passagers purent voir l'objet grandir. Celui-ci était stationnaire, puis il amorça un mouvement ascendant vertical. Parvenu à la douane française ils passèrent sous l'objet qui à ce moment leur apparut parfaitement circulaire et opaque. Mme Revel insiste sur cette dualité d'apparence : « la soucoupe était, vue de dessous, aussi noire qu'elle était brillante au-dessus ».

Au passage, elle note que les douaniers avaient tous le nez en l'air, de même que les automobilistes arrêtés, contemplant ce spectacle avec stupéfaction. Les automobilistes qui roulaient en même temps qu'eux avaient ralenti leur allure et se penchaient à l'extérieur pour observer l'objet insolite.

Mme Revel aurait bien voulu s'arrêter, mais elle était suivie de près par une autre voiture et a craint qu'elle ne vienne percuter sa 2 CV Citroën. Elle a préféré poursuivre sa route, ce que lui a reproché son fils à son retour.

(suite page 20)

a décrit ce qu'il a vu. C'est un homme très honnorable connu qui a des responsabilités professionnelles. Compte tenu des lueurs observées, l'atterrissement est à envisager.

N.D.L.R.

Une enquête qui semble complète, avec la possibilité d'une provenance des lueurs par le passage des trains prenant leur énergie sur une caténaire givrée. Contre cette hypothèse, M. Drion, qui passe tous les jours ouvrables sur ce même parcours, n'a pas été sans constater ces phénomènes, et sa confusion peu probable avec son observation. L'engin lui-même émettait des lueurs bleues.

A IDENTIFIER...

OVNI OU APPAREIL TERRESTRE A BERLAIMONT (NORD)

LE 22 FEVRIER 73

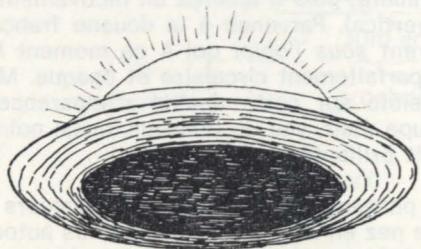
par J.-M. BIGORNE

Dimanche 25 février 1973, « La Voix du Nord » publiait une information narrant succinctement une observation d'OVNI dans le bassin de la Sambre dont voici le texte :

« Un objet volant non identifié a été aperçu jeudi matin vers 7:55, à l'orée de la forêt de Mormal, par un automobiliste. Celui-ci venait de Quesnoy et se dirigeait vers Aulnoye-Aymeries, lieu de son travail, lorsque, à la hauteur du hameau de la Tête Noire, il aperçut dans le ciel un mystérieux objet. Cet engin avait, selon ses dires, l'apparence ovoïde d'une « soucoupe volante » d'environ un mètre de diamètre, et se trouvait muni de trois parachutes d'environ cinquante centimètres d'envergure. Le tout était d'un rouge lumineux.

(suite de la page 19)

Entre La Panne et Bray-Dunes 19-9-73



Commentaires :

L'altitude de l'objet n'a pu être précisée, sa dimension non plus. Ils estiment toutefois que la taille apparente était celle d'une boîte de camembert tenue à bout de bras (ce qui est fort possible si l'objet était à faible altitude). Aucun bruit perçu, aucune sensation physique particulière, la voiture a parfaitement fonctionné.

Les témoins n'avaient jamais rien vu de tel et ne croyaient pas aux « Soucoupes Volantes ». On ne peut pas les taxer d'affabulation, ils étaient tous les trois convaincus que le phénomène OVNI n'avait aucune réalité. Ils hésitaient à en parler, ce n'est qu'à la lecture d'un article de M. Plessis, responsable du C.E.P.S., paru dans « La Voix du Nord », qu'ils se sont décidés à lui faire part, quatre mois après, de cette observation.

Enfin, ils étaient nombreux à observer le phénomène.

N.D.L.R. — C'est une observation faite par des centaines de personnes et qui ne voit le jour que grâce à un appel à témoignage d'un responsable conscient de l'intérêt de la recherche. C'est un exemple à suivre par tous ceux qui le peuvent. De plus en plus le phénomène sensibilise l'opinion, et le temps n'est pas très éloigné de sa reconnaissance officielle en dépit des résistances qui faiblissent chaque jour qui passe.

Au fur et à mesure de la progression de la voiture, l'objet (qui se trouvait à environ une cinquantaine de mètres de hauteur) se rapprochait. L'automobiliste, intrigué, le suivit ainsi sur environ deux kilomètres de distance. Il perdit de vue le mystérieux engin en entrant dans le bourg de Berlaimont. »

A cette première lecture, cette affaire semblait bizarre... ces parachutes... la couleur... l'article laissait planer des doutes, une incertitude et dès le lendemain le témoin fut identifié et un rendez-vous pris pour le samedi 3 mars. Entre temps, le mercredi 28 février, « La Voix du Nord » publiait un nouvel article concernant cet objet et écrivait :

« Dans notre édition dominicale, nous relatons l'aventure survenue à un automobiliste qui, ayant aperçu un OVNI à une cinquantaine de mètres de hauteur, jeudi vers 7:55 à l'orée de la forêt de Mormal, le suivit sur deux kilomètres. C'est à Berlaimont que l'automobiliste le perdit de vue.

Ce jour-là, le vent soufflant légèrement de nord, nous serions tentés de faire un rapprochement avec le ballon-sonde trouvé le lendemain vers 16:00, dans une prairie de la Haute-Ville, à Guise, dans l'Aisne, à quelques dizaines de km seulement de Berlaimont. L'engin, une sonde lâchée par l'Institut Royal météorologique de Belgique, à Uccle-Bruxelles, était muni d'un ballon de couleur brune, d'un unique parachute blanc de cinquante centimètres de diamètre environ, ainsi que d'une armature trapézoïdale en bois, de un mètre à la base, voilée de papier métallique.

L'ensemble, qui s'est abattu sur une hauteur de Guise, a été récupéré par M. Fernand Tricotteux. »

Ce nouvel article nous a paru fantaisiste, et le rapprochement hâtif. Le jour convenu nous rencontrâmes M. Oeljniczak le témoin de l'affaire.

Homme simple de 26 ans, jouissant de toutes ses facultés mentales et physiques, il nous répéta ce qui avait été décrit dans la presse, en ajoutant toutefois des précisions :

L'objet avait la forme d'une écuelle, bien ronde, vue de 3/4 par le dessous, et surmontée, non pas de parachutes, mais de 3 tiges, coiffées chacune d'une sorte de dôme et ressemblant un peu à une coupole de parachute, mais sans aucune suspente. Le tout était de couleur rouge vif, mais ne reflétait pas les rayons solaires. Le diamètre de la partie inférieure a été évalué subjectivement à 1 m - 1 m 50, la hauteur des tiges à 0 m 50 environ, les trois coupoles à 0 m 40, ne se touchant pas (dimensions bien entendu suggestives qui sous-entend des réserves). Le témoin maintint que l'objet évoluait à une cinquantaine de mètres d'altitude en fin d'observation, et à une centaine de mètres de distance.

L'objet suivait une trajectoire descendante venant du clocher de Berlaimont (à l'est) se dirigeant vers lui (vers l'ouest). Le moteur de la 2 CV ne permit pas d'ouïr un son quelconque

provenant le cas échéant de l'objet. Il l'aurait vu pendant près de 2 minutes sur une distance de 1 km 500 ; la vitesse de la voiture avoisinant 45-50 km/h et il était d'après ses déclarations 7:55 le matin. Arrivant à Berlaimont, il perdit de vue l'objet, et se rendit aussitôt à son travail. Nous sommes allés sur les lieux avec les témoins pour suivre les phases de son observation.

Un fermier des environs ayant signalé l'observation d'un nuage anormal a été contacté et précisa : « Il était 7:30, lorsque me dirigeant vers l'étable, j'ai eu l'attention attirée par une sorte de nuage fort sombre et très allongé qui se dirigeait très rapidement vers le S.O. Il était seul dans le ciel, et me paraissait à un ou deux km de moi ; je n'y ai pas prêté d'autre attention et ai poursuivi mes activités ». Cela ne nous permit pas d'avancer dans nos recherches concernant l'objet rouge vu vers 7:55.

Nous nous rendimes à la gendarmerie de Berlaimont pour tenter de recueillir d'autres pistes, et pour savoir si un ballon sonde ou tout autre objet aérien avait été signalé ou ramené dans ses locaux. L'accueil fut des meilleurs, mais rien n'avait été signalé, quand un gendarme parla de l'observation d'une étrange boule rouge observée à la même heure que celle signalée par la presse. Nous retrouvâmes les personnes en cause, M. Bouleau et Mme Horin, qui observèrent ceci :

Vers 7:50, ces personnes se trouvaient avec des enfants dans un car de ramassage scolaire qui effectue un circuit réduit à l'ouest de Berlaimont. Elles virent une boule de couleur rouge vif, coupée de deux barres horizontales au travers desquelles on voyait le ciel. Elles l'observèrent pendant près de 4 minutes, venant de l'E-NE se dirigeant à vitesse moyenne vers le SO. Altitude estimée, sans garantie de précision, à 100 m. Objet d'un diamètre plus important que celui du soleil (caché aux témoins par divers obstacles : lever officiel à 6:39). Selon leurs dires, cette boule aurait pu se situer à près d'un km d'eux (à cette distance l'objet aurait pu avoir 10 m de diamètre : à comparer avec le premier témoin qui l'évaluait à 1 m 50). Les directions sont différentes aussi, faisant un angle de 120° entre-elles. Que penser ? Est-ce le même objet, ou a-t-il changé de trajectoire et de forme ?

RECHERCHE D'IDENTIFICATION

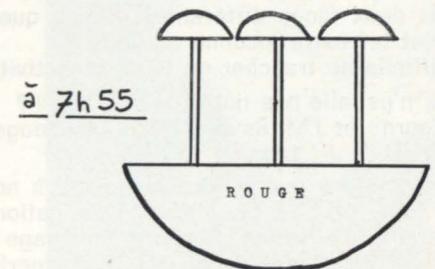
Nous connaissons les assertions de la presse qui suggérait qu'il s'agissait d'un ballon-sonde provenant de Belgique, et s'empressait de signaler les nouvelles découvertes de véritables ballons-sondes belges, plus tard, dans la région, indiquant ironiquement « Encore un Objet Volant... Identifié ! » Ce qui laissait supposer aux lecteurs que somme toute, bien des OVNI's ne sont que des ballons-sondes, et les observateurs... des rêveurs qui prennent des vessies pour des lanternes.

Nous avons donc entrepris d'interroger les services météorologiques de plusieurs pays limitrophes pour leur demander s'il était vrai qu'un de leurs appareils était passé par Berlaimont ce matin-là, et s'il était possible d'obtenir la documentation complète sur tous leurs engins existants.

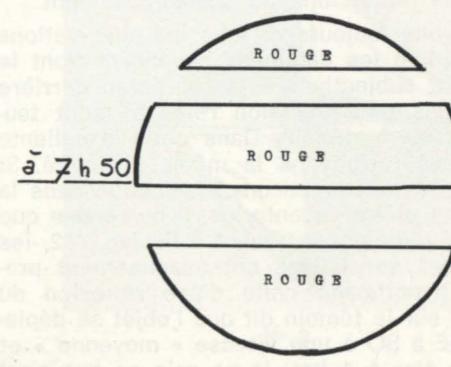
L'Institut Royal Météorologique de Belgique répondit que le ballon aérologique lancé ce matin-là à 6:00 GMT, soit à 7:00 temps officiel avait éclaté à 81,5 km de Bruxelles, au-dessus du Condroz. Il n'y avait aucune chance pour que l'objet aperçu vers Berlaimont de jour-là soit un ballon belge. Le premier croquis reste non identifiable, le deuxième suggère le soleil vu à travers les couches nuageuses au moment de son lever, sous toutes réserves. Ci-joint documentation météo.

Le Meteorological Office Britannique déclara que cela ne pouvait être un ballon-radio-sonde de ses services. La station de Crawley libéra un ballon à 5:15 GMT le 22 février, qui éclata 53 minutes plus tard à 6:08 GMT. Son gisement était alors de 1218 km de Crawley, et sa distance au sol de 73,300 km. Sa position était donc au-dessus de la Manche entre Hastings et Etaples. Il ne pouvait avoir été observé au-dessus de la France à l'heure indiquée (suit un tableau de la vitesse des vents). L'Office anglais poursuit : l'extraordinaire changement de forme décrits par les observateurs différents, associé à une situation météo avec ciel dégagé et inversion de température au-dessus d'une région plate, me suggèrent que ce qui a été vu aurait pu être un mirage associé à un soleil levant. Documentation météo jointe.

Le Service Météorologique Métropolitain à Paris déclara qu'il ne s'agissait pas d'une radio-sonde, qu'elle soit issue de Trappes, Nancy ou Lille. Il joignit des documents permettant d'identifier à coup sûr ses radio-sondes et réflecteurs radar.



BERLAIMONT (NORD) 22 février 1973.



1^{er} croquis : aucune explication météo à ce phénomène, dans l'état actuel des connaissances.

2^e croquis : suggère l'idée d'un effet optique provoqué par le soleil sur la couche nuageuse. La couleur rouge serait due au soleil levant ; le déplacement serait dû sans doute au mouvement des nuages conjugué avec le déplacement apparent du soleil. Il s'agit là d'une simple hypothèse.

Aux dernières nouvelles (4 mois après) les services de Gendarmerie n'ont eu aucune communication concernant un objet retrouvé dans leur secteur, ou même recherché dans leur secteur (couvrant la totalité de la forêt Mormal et ses alentours).

Conclusions provisoires

Nous avons donc à notre disposition les seuls éléments fournis ci-dessus. Précisons que les témoins de l'observation de 7:50 (boule coupée de barres transversales transparentes) maintiennent qu'ils ont vu un phénomène se déplaçant réellement, à une vitesse bien visible, de gauche à droite pour eux, et disparaissant derrière la végétation. Pour eux, pas question de mirage.

Plusieurs cas sont à envisager :

1^o Dissociation des observations :

Le premier objet reste inconnu, le propriétaire ne s'étant pas fait connaître. Appareil terrestre ? Possible, mais lequel ?

Le deuxième serait un mirage, ou un objet inconnu.

2^o Si l'on admet que les deux observations se rapportent au même phénomène, il faut admettre un changement de forme, ou d'aspect, ou vision de deux faces différentes. Même question : objet terrestre inconnu ou OVNI ?

Il est difficile de trancher en toute objectivité, et pourtant, n'est-elle pas notre unique souci ?

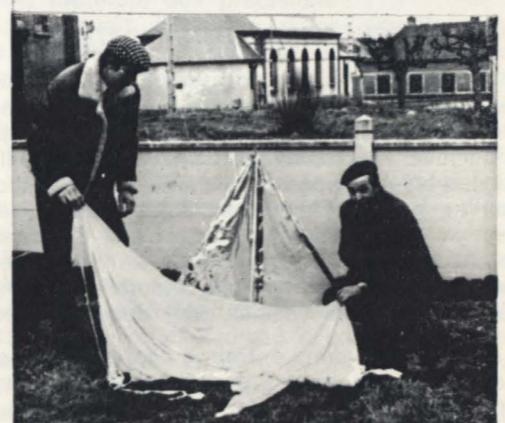
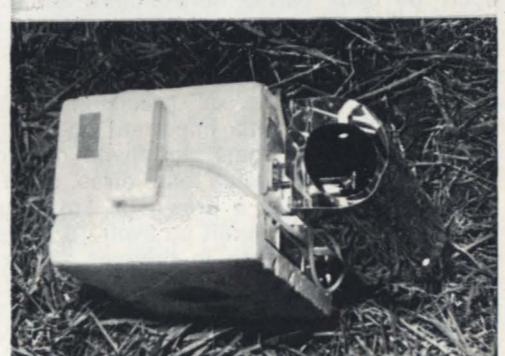
J.M. Bigorne et J.M. Bavay (LDLN Maubeuge)
Commentaires de F. Lagarde

Nous ne pouvons que rendre hommage à nos amis pour leur probité et leurs investigations poussées et irréprochables. Rendons hommage à la coopération des Services de la Gendarmerie, à l'urbanité et à la coopération des Services Météo Anglais, Belges, Français qui ont été parfaits pour nous aider à y voir clair dans cette enquête, et que nous remercions ici chaleureusement.

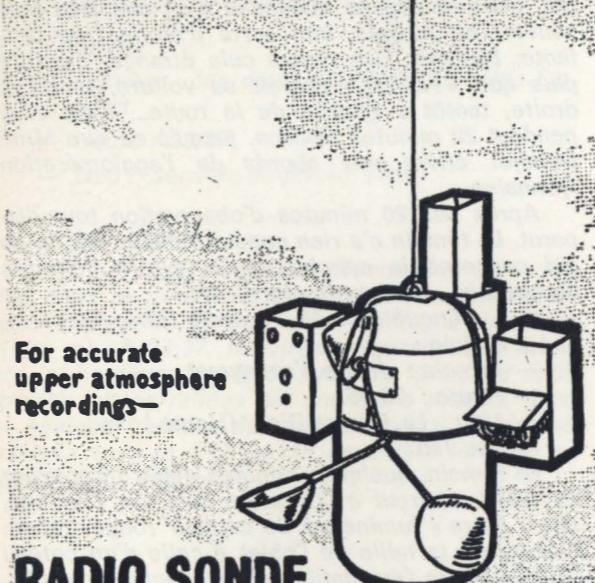
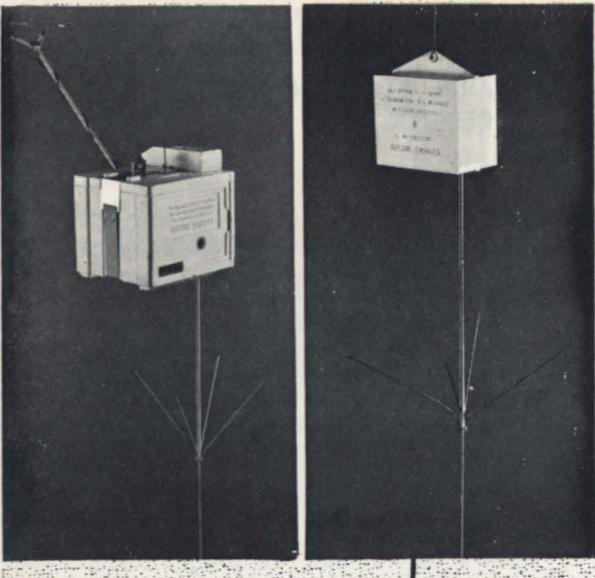
Nous avons toujours dit que les observations éloignées (dont les distances annoncées sont le plus souvent subjectives si aucun écran derrière ne donne pas une précision relative) sont toujours difficiles à définir. Dans cette excellente enquête nous retrouvons la même difficulté. Si l'objet n° 1 ne trouve aucune explication dans la panoplie des objets inventoriés, il ne repose que sur un seul témoignage. Quant à l'objet n° 2, les trois services spécialisés ont unanimement proposé une hypothèse : celle d'une réflexion du soleil. Bien sûr le témoin dit que l'objet se déplaçait de E-NE à SO à une vitesse « moyenne » et qu'il devait être à 1 km. Je ne sais ce que peut signifier une vitesse « moyenne » ? à 60 km/h

l'objet aurait dû être sur les témoins au bout de une minute... or, l'observation a duré 4 minutes et le fait ne s'est pas produit : apparemment l'objet est resté dans le même horizon. Quelque chose ne colle pas dans la description de l'observation. Peut-être, l'hypothèse proposée par les spécialistes est-elle la bonne, il est indéniable qu'ils ont observé des phénomènes semblables et honnêtement ils le disent.

Un point d'interrogation reste posé sur la nature des objets. Ce début d'année ayant été très actif au point de vue observations, il sera bon de se souvenir de cette enquête qui nous a permis de connaître les appareils utilisés en météorologie, et peut-être un MOC véritable.



N° 1



N° 2

- De haut en bas :
- 1^o Ensemble retrouvé près de Guise (Aisne) le 23 février 1973, le lendemain de l'observation vers 16:00. De Berlaimont à Guise : 36 km à vol d'oiseau. Ballon provenant de Belgique.
 - 2^o Les appareils portés par le ballon aérologique belge.
 - 3^o Ensemble retrouvé à Buire, région d'Hirson (Aisne) le 3 mars 1973. Rien à voir avec l'observation de Berlaimont.

N° 2

- De haut en bas :
- 1^o A gauche : document fourni par la direction de la Météorologie Nationale Française. Photo

N° 3

(voir photo page 24)

n° 8837. Radio-sonde équipée de son antenne et de son bras support de thermistance (émetteur de 400 MHz).

- 2^o A droite : document n° 8823 de la Météorologie Nationale Française. Radio-sonde équipée de son antenne (émetteur de 400 MHz).
- 3^o Document du Meteorological Office (London) Radio-sonde Meteorological transmitter.

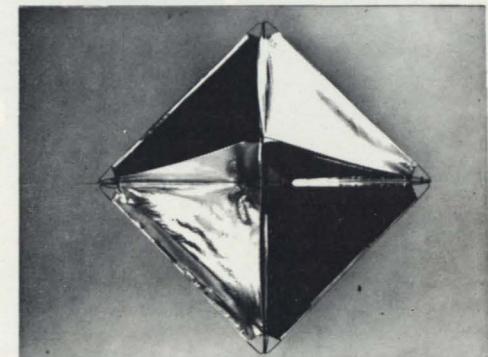
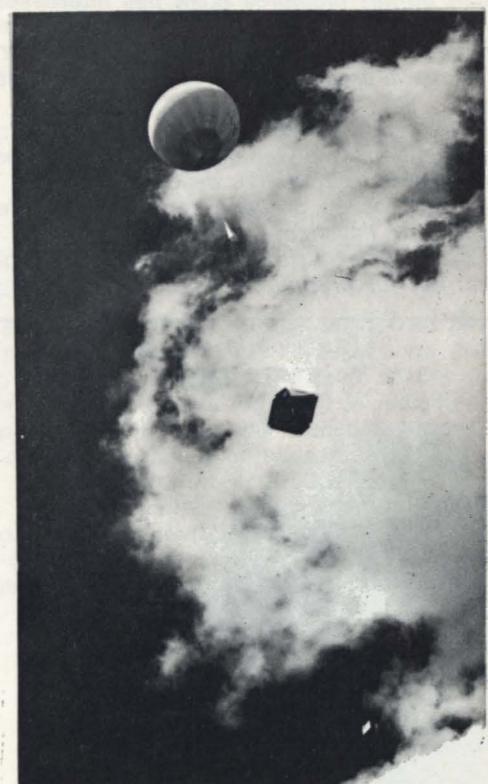
N° 3

De haut en bas : documents de la Direction de la Météorologie Nationale Française.

- 1^o Radio-sonde et accessoires en vol.
- 2^o Photo Météo n° 8877 : réflecteur radar 12 panneaux.

N° 4

Lancement d'un ballon-sonde à la Société Royale Météorologique Belge.



CAMPAGNE REGIONALE D'OBSERVATION DU CIEL

JUIN A OCTOBRE 1973 (REGION LOIRE ET RHONE)
Rapport final par Patrick BERLIER

I - L'organisation de la campagne

Le 31 mars, une réunion générale avait lieu au local de l'Astro-Club du Rhône, à Lyon.

Participaient à cette réunion les représentants des cercles d'étude (ACR et CEMOCPI), les enquêteurs et le délégué régional, M. P. Berlier.

Il fut donc décidé d'installer un réseau d'observateurs. La campagne débuta le 1^{er} juin, pour se terminer, officiellement, fin août. Mais la bonne volonté de chacun fit que cette campagne put se poursuivre jusqu'à la Toussaint !

Cependant, tout ne fut pas impeccable, puisque dès le mois de mai un groupe se retirait, la plupart de ses membres étant peu intéressés par l'observation... Mais l'arrivée d'un nouveau groupe lyonnais, fondé par M. F. Haremboire, permit tout de même d'assurer la « couverture » de la région.

Deux types de veillées étaient prévues : — veillées individuelles (dates, heures et lieux laissés à l'initiative de chacun) ;

— veillées en groupes coordonnés (dates et lieux fixés à l'avance).

En fait, c'est surtout le premier type d'observation qui fut pratiqué.

(suite de la page 23)

BERLAIMONT



4

II - Les observations

Elles sont elles aussi de deux types : — simple passage de points lumineux ;

— observations d'objets bien déterminés.

Le premier type étant toujours très douteux, nous allons donc commencer par les observations d'objets bien déterminés, pour lesquelles aucun doute n'est possible.

1. Le 21 juin :

— Témoin : Mme Faustina Dubujet.

— Heure : vers 1:00 du matin.

— Lieu : D. 65 et N. 517 entre Serrières-de-Briord et Lyon.

— Les faits :

Seule à bord de son Ami 6 Mme Dubujet aperçut, sous la couche nuageuse d'un ciel très noir couvert de nuages, une sorte d'étoile très brillante, blanche. Elle trouva cela étrange, d'autant plus que « l'étoile » suivait sa voiture, tantôt à droite, tantôt à gauche de la route... Cela dura pendant 20 minutes environ, jusqu'à ce que Mme Dubujet arrive aux abords de l'agglomération lyonnaise.

Après ces 20 minutes d'observation tout disparut. Le témoin n'a rien constaté d'anormal en ce qui concerne la marche de la voiture (circuits électriques, moteur, montre, etc.).

Enquête de M. François Haremboire

2. Le 22 juin :

— Témoin : désire l'anonymat.

— Heure : 20:45.

— Lieu : La Chaise-Dieu (Haute-Loire).

— Les faits :

Le témoin, quelques minutes après le coucher du soleil, aperçut à l'O, assez bas sur l'horizon, une « barre » lumineuse de couleur rouge-orange. Il compare la taille de l'objet à celle d'un poteau télégraphique (évaluation très subjective, car l'horizon est à 50 km !). Cette barre, après quelques minutes d'observation, descendit lentement derrière les montagnes qui forment la ligne d'horizon, tout en restant en position horizontale... (Complément d'enquête en cours).

Enquête de M. Pierre Chomette

N.D.L.R. — Dimension exagérée pour un objet : probablement phénomène naturel.

3. Le 3 juillet :

— Observateur : M. F. Haremboire.

— Heure : à partir de 21:15.

— Lieu : Panissières (Loire).

— Les faits :

« Alors que je faisais une de mes premières veillées d'observation, je vis s'élever du N-E une boule jaune lumineuse, semblable à Mars comme taille. Cette boule monta lentement, avec une marche hésitante, saccadée : elle faisait des arrêts, des retours en arrière, des sauts, etc... Elle monta donc jusqu'au zénith, puis redescendit vers l'O et le N-O, et finalement vint s'installer sous la première étoile de la Grande Ourse, où elle devint fixe.

Elle resta à ce point semble-t-il toute la nuit, car elle y était encore quand je me suis couché (vers minuit). Le lendemain je l'ai « repris en chasse » mais elle n'y était plus ! ».

4. Le 7 juillet :

— Observateur : M. F. Haremboire.

— Heure : 18:50.

— Lieu : Panissières (Loire).

— Les faits :

« Un peu avant le repas de 19:00, donc en plein jour, j'observais la lune à la lunette (gross. 40 x) lorsque je vis, au-dessus de la lune, un OVNI ressemblant à une grosse étoile, couleur blanc métallique, avec à droite une queue blanche-bleue. L'objet fut visible environ pendant 1 mn. Le ciel était très dégagé, malgré les orages de la veille et la pluie du matin ».

5. 11 juillet :

— Témoin : les deux fils aînés de Mme Dubujet.

— Heure : 23:37.

— Lieu : Serrières-de-Briord (Ain).

— Les faits :

Les deux observateurs effectuaient une veillée dans le jardin de leur maison de campagne, située entre le Rhône et la montagne de Cuny (821 m). A 23:37, ils virent apparaître en avant de la montagne un objet ayant la forme de deux boules jaunes reliées par une barre sombre, avec « quelque chose » de gris au-dessus. L'objet se dirigea vers le S-O, passa devant la lune et se perdit dans son éclat.

Les témoins évaluent la taille de chaque boule à la grosseur d'un poing (à bout de bras). La montagne étant à 2 km, cela porte à près de 600 m la grandeur de l'objet...

N.D.L.R. — 600 m c'est beaucoup.

Enquête de M. F. Haremboire.

6. Le 20 juillet :

— Témoin : Martine et Jean-Michel Allaguil-laume.

— Heure : 21:30.

— Lieu : Saint-Etienne.

— Les faits :

« Nous avons vu sur 45° environ, à 20° au-dessus de l'horizon S-E, sur une trajectoire NE-SO, un point très brillant qui émettait des pulsations très brèves avec un temps mort de 2 cm à bras tendu entre deux pulsations. Il nous a semblé que l'objet sautait (zig-zag) ; il a été occulté par un immeuble nous n'avons pu le retrouver de l'autre côté. Vu aux jumelles, l'objet donnait l'impression d'un vague croissant ».

7. Le 6 août :

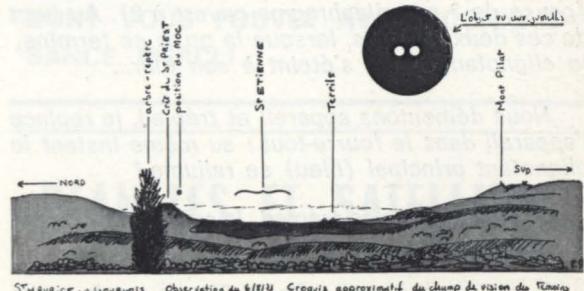
— Témoin : Mme J... et son mari (anonymat demandé).

— Heure : entre 21:30 et 21:45.

— Lieu : Saint-Maurice-en-Gourgois (Loire).

— Les faits :

Ce soir-là les témoins prenaient le frais devant leur maison lorsque M. J... aperçut une grosse lueur, dans une direction apparente située juste à droite de l'arbre situé au fond de leur clos. M. J... appela sa femme qui alla immédiatement chercher des jumelles. Aux jumelles, ils virent comme deux phares de voiture, côté à côté. Leur grosseur, vue aux jumelles, était à peu près celle de la moitié de la lune (vue à l'œil nu). Au bout de 3 ou 4 mn, subitement, tout s'est éteint, un avion passant dans le ciel à ce moment.



Après avoir pris des repères, les témoins virent que l'objet devait être situé plus ou moins à la verticale de la colline de Saint-Priest-en-Jarez (banlieue N de Saint-Etienne).

Enquête de Mlle J. Godon.

Note du CEMOCPI : au cours de cette soirée, une brève panne intervint sur le réseau de télévision, précisément à Saint-Priest-en-Jarez. Une chose en tous cas est à regretter : l'absence d'observateurs sur le « crêt » de Saint-Priest, pourtant choisi par le cercle comme point d'observation ! Mais nous ne pouvions pas prévoir !

8. Le 28 octobre :

- Témoins : Patrick Berlier et Pierre Chomette.
- Heure : de 18:05 à 19:00.
- Lieu : plateau du Guizay, au S de St-Etienne.
- Les faits :

« A 18:05, alors que nous nous apprêtions à rentrer (nous avions passé la journée sur le plateau), nous débouchons dans un pré qui domine la ville, et d'où la vue est magnifique. Aussitôt, Pierre remarque sur une colline à quelques km de nous, au-dessus de la Croix-de-l'Horme (banlieue S-O de Saint-Etienne), un étrange clignotement. Ce clignotant, assez puissant, a la couleur de celui d'une ambulance ou d'une voiture de police, c'est-à-dire légèrement bleu. Nous l'observons pendant quelques minutes, pensant avoir affaire à une ambulance, mais en regardant bien, nous remarquons deux choses anormales :

D'abord, le clignotement est beaucoup plus rapide que celui d'une ambulance, et il ne donne pas l'impression d'un feu tournant, car il n'illuminne pas le paysage autour de lui.

Ensuite, nous remarquons à côté et autour de ce feu clignotant plusieurs petits feux « satellites » blancs : un à droite et deux ou trois au-dessus. Ces feux clignotent aussi, mais pas sur le même rythme ; ceux situés au-dessus paraissent d'ailleurs irréguliers.

Devant l'insolite de la situation, nous décidons de tenter de les photographier, ayant tout le matériel nécessaire avec nous. Sortir l'appareil de son fourre-tout, installer le trépied, régler le tout nous demande 2 ou 3 mn, et comme nous avions observé les clignotants auparavant pendant 5 à 8 mn, il est donc à peu près 18:15 quand nous nous apprêtons à déclencher l'obturateur... A la seconde même où j'allais appuyer sur le déclencheur, tout s'éteint, sauf le petit clignotant de droite ! Nous prenons tout de même une photo (pause de 2 mn, diaphragme ouvert à 2). Au bout de ces deux minutes, lorsque la pose se termine, le clignotant blanc s'éteint à son tour...

Nous démontons appareil et trépied, je replace l'appareil dans le fourre-tout ; au même instant le clignotant principal (bleu) se rallume !

Pierre remonte le trépied, je ressors l'appareil, il s'éteint !

Il est alors à peu près 18:20 ; je garde appareil en bandouillère et trépied sous le bras, prêt à toute éventualité ! Comme au bout de 2 ou 3 mn rien ne se manifeste, nous descendons dans le pré. A peine avons-nous fait 50 m que le clignotant bleu se rallume ! Vite, nous installons en toute hâte appareil et trépied, et cette fois nous réussissons à photographier cette lumière insolite... Pendant la durée des photos (une de 3 mn, une de 2 mn environ), nous évaluons à l'aide d'une boussole la position azimutale de la lumière, qui continue à clignoter régulièrement... Cette mesure nous donne un azimut de 305 ou 300 environ.

Malheureusement, l'appareil vient de terminer sa dernière pellicule, et nous décidons donc, à regret, de tout remballer. Puis nous nous mettons en route. Durant tout le trajet, d'abord dans un pré, ensuite dans le chemin qui descend sur la ville, la lumière continue à briller et à clignoter (2 à 3 clignotements par seconde, évaluons-nous). Nous traversons ensuite un petit bosquet et nous la perdons donc de vue. En sortant du sous-bois, nous la retrouvons, mais il semble qu'elle se soit déplacée sur la droite. Elle continue son clignotement intensif... Nous n'avions malheureusement pas de jumelles ! Ce fut le grand regret de la soirée !

Il fait bientôt nuit noire, nous descendons « à tâtons », sans lampe, le chemin. Tout en continuant de fixer la lumière, je dis à Pierre : « Finalement il s'agit peut-être de quelque chose de tout à fait naturel... ». Aussitôt, la lumière s'éteint !!! Il est exactement 18:48. Très étonnés par cette « réponse » à ma réflexion, nous continuons néanmoins de descendre, en commentant les évolutions de cette étrange lumière clignotante... A peine une minute s'est-elle écoulée que la lumière réapparaît, semble-t-il plus à gauche, donc vers sa première position. Mais elle est cette fois accompagnée d'un point rouge, plus petit, clignotant lui aussi (moins rapidement), qui se tient à sa gauche.

Quelques secondes s'écoulent et nous voyons le point rouge se précipiter vers le point bleu et se confondre avec lui ! la lumière prend d'ailleurs à partir de ce moment-là une teinte mauve !

Nous l'observons encore jusque vers 19:00, puis comme nous arrivons vers les premières maisons de Saint-Etienne, son clignotement devient plus irrégulier et nous la perdons de vue.

Munis du précieux renseignement de l'azimut, nous reportons cette donnée sur une carte, ce qui nous permet de positionner la lumière au sommet du crêt du Bessy, vers le lieu-dit « Chaucombe ». L'endroit est situé au S-O de Saint-Etienne ».

— Les photos.

D'abord, signalons qu'elles ont été prises avec un appareil Reflex 24 x 36, de marque « Zenith E ». Objectif « Hélios » 58 mm de focale. Diaphragme utilisé : 2. Pellicule pour diapositives couleurs.

La première photo, prise alors qu'il faisait encore un peu jour est très nettement surexposée, donc inutilisable.

La seconde (pause de 3 mn) est elle aussi surexposée, mais légèrement.

Seule la troisième est parfaite au point de vue durée de pause. Elle est par contre très légèrement floue (nous avons du heurter imperceptiblement le trépied). Le point lumineux formé par le clignotement y apparaît nettement, hélas entouré par d'autres points lumineux (voitures, lampadaires, etc...), ce qui fait qu'il est difficile de le distinguer.... Aucune forme précise ne se révèle à la projection de la diapo, simplement un point blanc entouré de bleu.

● ● ●

NOTE AUX ENQUETEURS

Depuis un certain temps des « enquêteurs » ou soi-disant tels, trouvent expédient d'adresser un questionnaire aux témoins dont ils arrivent à connaître l'adresse, et nous adressent « tout de go » la réponse. Bien que l'on puisse parfois obtenir ainsi des informations supplémentaires, ces procédés n'ont qu'une piétre valeur. L'enquête doit être faite sur les lieux pour être valable et étudiée sérieusement. Cela évitera de signaler Vénus ou Sirius comme un OVNI. Si l'on ne peut faire l'enquête près des lieux et aux délégués régionaux de faire preuve de vigilance et de curiosité lorsqu'ils lisent une information journalistique qui se passe dans leur secteur.

Nous demandons aux enquêteurs près des lieux et aux délégués régionaux de faire preuve de vigilance et de curiosité lorsqu'ils lisent une information journalistique qui se passe dans leur secteur.

Le journal annonce n'importe quoi, le témoin est toujours sincère et honnête, même lorsqu'il se trompe. Sur un journal du Midi, j'ai vu un article annoncer un festival d'OVNIs sur les collines de Gers. Un témoin m'a amené chez lui pour me montrer ce qu'il avait vu : c'était troublant. Un simple coup de téléphone à l'Armée a appris qu'il s'agissait à l'heure indiquée d'essais de fusées par les parachutistes... l'incident était clos.

Ce n'est pas par correspondance que cette vérification pouvait être faite. Je reconnais les bonnes intentions qui président pour utiliser ce procédé, je pense avoir dit clairement ce qu'il faut en penser.

F. LAGARDE.

—————
● ● ●
— Enquête sur place.
Une première visite des lieux présumés de l'atterrissement a été effectuée le 11 novembre, soit 15 jours exactement après l'observation. Cette visite, rendue très difficile par le brouillard particulièrement dense ce jour-là, n'a pas permis de découvrir de traces précises. L'endroit exact de la position de la lumière n'a pu être déterminé, d'ailleurs.

Une nouvelle enquête est prévue pour le 2 décembre.

III - D'étranges points lumineux

Au cours de cette campagne, les observations les plus nombreuses sont celles de points lumineux, aux formes, trajectoires, couleurs variées... La possibilité d'un satellite est toujours possible (officiellement cependant seulement deux satellites étaient visibles : Pagéos et le Skylab).

Les cas qui suivent sont donc douteux et rapportés seulement à titre d'information, pour un éventuel recoupement.

N.D.L.R. — Suivent vingt cas non publiés que nos amis de Saint-Etienne conserveront pour des recoupements éventuels avec les faits publiés.

UN HOMME S'EN VA

Nous apprenons, par le magazine américain TIME, du 8-4-74, le décès à l'âge de 72 ans du professeur Edward Uhler CONDON, physicien nucléaire, d'une crise cardiaque à son domicile de Boulder (Colorado). Edward U. Condon fut l'un des savants ayant travaillé sur la séparation de l'uranium 235, en 1943, ce qui devait conduire à la fabrication de la première bombe A.

En 1945 il fut nommé chef du National Bureau of Standards. Trois ans plus tard, malgré les témoignages en sa faveur, il fut convoqué devant le « Comité chargé des activités anti-américaines », présidé par le sénateur Mc Carthy. Les charges qui étaient retenues contre lui étaient bien minces puisqu'on lui reprochait simplement ses relations sociales avec quelques diplomates des pays socialistes... Condon dut démissionner de son poste en 1951 et entra alors dans une entreprise privée, la Corning Glass Works, qu'il dut aussi quitter en 1954, n'ayant plus la confiance du gouvernement pour des travaux concernant le pays. En 1966 il connut un regain d'activité au service de l'Etat lorsqu'il fut désigné comme chef de la commission mise sur pied par l'Air Force afin d'étudier les objets volants non identifiés.

On ne peut s'empêcher de se pencher sur la vie de cet authentique scientifique dont la carrière a été brisée par la « chasse aux sorcières » du sénateur Mc Carthy et qui, peut-être, à 64 ans, a voulu donner des gages aux autorités en acceptant une besogne dans les conditions que l'on sait. Paix à ses cendres, les OVNI's n'en sont pas morts.

F. L.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !

PLANÈTES ET SATELLITES

(Nouvelle Edition)

par Pierre GUERIN

de l'Institut d'Astrophysique de Paris

Un fort volume in-4° abondamment illustré. Une indispensable source d'informations sérieuses sur les planètes et la vie dans l'univers (éd. Larousse).

FRANCO : 109 F

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDN » (ne pas oublier cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites^[6]

par GORDON CREIGHTON

(Extrait de FLYING SAUCER REVIEW, Vol. 16, N° 1 et suivants
et publié avec son accord — (Traduction : Pierre DE LORMONT)

95. Goonumbla, N.S.W., Australie — 30 juillet 1965 5:00.

Intrigués par les aboiements d'un chien, deux enfants observèrent pendant plus d'une heure un objet lumineux posé sur un trépied. (Le radio-télescope australien est situé à cinq miles de Goonumbla).

Réf. : J. Vallée, « Un Siècle d'Atterrissages », cas n° 665, dans LDLN et « Passport to Magonia ».

96. Lagoa Vermelha, Rio Grande do Sul, Brésil — 2 août 1965, 8:30.

Alors que le prêtre catholique Frei Humberto de F. da Cunha conduisait sa voiture, un objet tubulaire métallique, d'environ 7 m de long, portant deux ailes (en delta, mais disposées verticalement, une au-dessus et l'autre en-dessous du corps de l'engin) traversa la route juste devant lui. Parmi les quelques cinquante témoins de l'apparition se trouvait un gaucho, Orestes Duarte, qui se trouvait à cheval non loin de là. Duarte se mit à la poursuite de l'objet et tenta de l'attraper au lasso (!), mais sans succès.

Nous avons inclus ce cas dans ce catalogue car, aussi étrange que cela puisse paraître, l'objet n'a apparemment pas effrayé le cheval.

Réf. : O Jornal, Rio de Janeiro, 8 août 1965 — Gordon Creighton : « First Catch Your Flying Saucer ».

97. Milpa Alta, près de Mexico, Mexique — première semaine d'août 1965.

Un paysan, Attilano Camacho, fut réveillé durant la nuit par un remue-ménage parmi les animaux domestiques. Sortant sur le pas de la porte et jetant un coup d'œil, il remarqua un objet d'un rouge brillant qui émettait des flashes de lumière vert-bleue et produisait de curieuses vibrations. Pendant que le témoin et sa famille regardaient avec étonnement, l'engin volait au-dessus de la région jusqu'à ce qu'il disparaisse droit dans le ciel à grande vitesse.

Réf. : La Nacion, Buenos Aires, 5 août 1965 — El Universal Grafico, Mexico.

98. Ambleside, District des Lacs, Angleterre — soirée du 6 août 1965.

Un objet en forme de cigare, émettant une intense lumière rouge, et apparemment avec des « fenêtres » de lumière dorée, est dit avoir émis des étincelles et produit un vrombissement sourd comme il passait au-dessus des témoins. Des bouvillons, dans une ferme voisine, réagirent avec excitation. Les témoins déclarent que cet engin vient souvent voler au-dessus de la région et qu'aucun avion n'a jamais produit une telle panique chez le bétail.

Réf. : F.S.R. novembre-décembre 1965, p. 25.

99. Parkes, N.S.W., Australie — tôt le matin, 10 et 11 août 1965.

La ferme des McClintock a été visitée trois fois de suite par un disque brillant portant des « pattes d'atterrissement ». Cette ferme est située près de Goonumbria, à 5 miles des installations du radio-télescope. Le 10 août, à 5:00, les hurlements des chiens réveillèrent les fils du fermier, Paul et Wayne McClintock, qui observèrent ensuite l'objet lumineux pendant une heure. Le matin suivant, ce fut de nouveau le chien qui donna l'alarme et l'objet fut vu par les habitants de la ferme.

Réf. : F.S.R. Novembre-décembre 1965.

100. Près de Brough, Pennine Range, Angleterre — 15-16 août 1965, 24:00-1:15.

Trois jeunes femmes observèrent dans le ciel une forme sombre portant deux feux oranges. Elles entendirent des bruits provenant des moutons et des gémissements parmi le bétail. Un fermier, vivant à 1 km environ de cet endroit, a déclaré au « Yorkshire Post » (du 16-8) que ses moutons et son bétail avaient fait pas mal de bruit cette nuit-là, mais il n'avait pas eu le courage de se lever et d'aller jeter un coup d'œil.

Réf. : F.S.R. Novembre-décembre 1965, p. 26.

101. Cherry Creek, New-York State, U.S.A. — nuit du 19 août 1965.

Harold Butcher était en train de se servir d'une machine de laiterie dans la ferme de son père lorsque le poste de radio eut son émission couverte par des parasites et le moteur de tracteur entraînant la machine s'arrêta soudain. Un taureau de Holstein, hors de l'étable, commença à mugir, des chiens aboyèrent et toutes les vaches étaient terrifiées. Se précipitant à l'extérieur, il vit un grand MOC qui planait au-dessus du sol à tout juste un quart de mile de lui. Dans sa terreur, le taureau avait courbé la barre de fer à laquelle il était attaché et qui faisait environ 2 cm de section, jusqu'à lui faire prendre un angle de 45°. Les enquêteurs de l'APRO découvrirent que les 16 vaches, qui donnaient normalement trois à quatre bidons de lait journalièrement, n'en donnaient plus qu'un, et ce pendant toute la semaine suivant l'incident.

Réf. : APRO Bulletin. Novembre-décembre 1965. — J. Vallée, cas n° 684 dans « Un Siècle d'Atterrissages ».

102. Morriston, South-Wales, Grande-Bretagne — 25 août 1965, 23:50.

Une brillante lumière provenant du ciel illumina la cuisine d'une maison. Une femme sentit le faisceau lumineux lui brûler la peau et ressentit une difficulté pour respirer et une impression de frayeur. Dans une maison voisine, au même moment, un chien devint extrêmement effrayé et pendant dix minutes personne ne put le faire sortir de la maison.

Réf. : F.S.R. Novembre-décembre 1965.

103. Kensington, New-Hampshire, U.S.A. — nuit du 3 septembre 1965.

Pendant le fameux cas Muscarello (voir Incident at Exeter). Des chiens hurlaient frénétiquement et des chevaux dans une grange riaient et hennissaient, tandis qu'un grand MOC de couleur rougeâtre passait très bas au-dessus du ranch. (Les chevaux, à l'intérieur de la maison, ne pouvaient pourtant pas voir le MOC !).

Réf. : John G. Fuller : « Incident at Exeter », chap. 1.

104. Près d'Aldershot, Angleterre — 9 septembre 1965, 20:40.

Miss Janet Martindale, qui promenait son chien, remarqua soudain que l'animal refusait d'avancer ; presqu'en même temps elle vit un MOC dans le ciel, portant des phares et différents feux tournants.

Réf. : F.S.R. Novembre-décembre 1965, p. 32.

105. Mogiaguá, São-Paulo, Brésil — 11 novembre 1965, 21:00.

Plusieurs nuits durant, des MOC furent observés au-dessus de la ferme appartenant à Dario Anhaua, propriétaire terrien et chimiste. Les témoins sont M. Anhaua, sa femme et d'autres membres de la famille. La nuit en question, à 21:00, Mme Anhaua et son petit-fils observèrent un MOC qui atterrissait dans un pré près de la maison et ils virent deux créatures, ressemblant à des nains, qui en sortaient ; l'un des deux êtres commença à ramasser de pleines brassées de végétation. L'autre petit être, pendant ce temps-là, se tenait à côté d'une clôture, semblant étudier une jument qui se trouvait de l'autre côté de la barrière. Ce cas est enregistré ici, car il n'est pas fait mention dans les rapports que le cheval ou d'autres animaux de la ferme aient réagi de quelque manière que ce soit à la présence du MOC ou des petits êtres.

Réf. : Coral Lorenzen : « Flying Saucers : The Startling Evidence of the Invasion from Outer Space », p. 244.

106. Finlande — Hiver 1965-66.

Un MOC a plané au-dessus d'une ferme durant la nuit et a fait fondre la neige sur les toits des bâtiments. Le matin suivant, on remarqua qu'un chien errant, qui avait l'habitude de chercher sa nourriture à la ferme, refusait de s'approcher des lieux.

Réf. : F.S.R. Septembre-octobre 1966, p. 6.

107. Malaga, Espagne — janvier-février 1966.

Une créature haute d'un mètre, avec une grosse tête, des crocs et de longs cheveux, a été vue en train d'entrer dans une maison abandonnée de la rue Alta, dans laquelle elle a disparu. Les enquêteurs découvrirent un fait curieux : alors que cette maison pullulait de rats et de chats venant les chasser, aucun de ces animaux ne reparut dans la maison après l'incident.

Réf. : F.S.R. Mars-avril 1967, pp. 31-32.

108. El Berrial, Vénézuela — 16 janvier 1966.

Un paysan, Antonio Grozco, montant un âne, vit soudain un objet passer au-dessus de sa tête. Il tomba, comme foudroyé. Son âne ne fut apparemment pas affecté.

Réf. : F.S.R. Novembre-décembre 1966.

109. Tully, Queensland, Australie — janvier 1966.

Suivant le journal « Sun Herald » du 23 janvier 1966, M. Albert Pennisi avait vu soudain son chien devenir « comme fou » et courir vers le lagon où les « nids de soucoupes volantes » furent trouvés.

Réf. : Rapport de Mrs Judith Magee, F.S.R. Mars-avril 1966, p. 28.

110. Eliot, Maine, U.S.A. — nuit du 16 mars 1966.

Une famille a observé une boule de lumière rouge, portant une petite lumière adjacente qui clignotait en accord avec un « beep-beep » très aigu. Les chiens du voisinage aboyaient puis se mirent à hurler tandis que passait le MOC.

Réf. : NICAP, Ufo Investigator, vol. III, n° 7. Mars-avril 1966.

111. Attignéville, France — 26 mars 1966, 13:30.

Jean Voilquin, berger, a vu un objet étrange — en forme de roue — qui semblait rouler à travers champs. Tandis que la « roue » passait, son troupeau de moutons s'est serré, comme intimidé, et les deux chiens se sont lancés à la poursuite de l'objet sans chercher cependant à l'attraper ; la « roue » disparut dans un champ voisin.

Réf. : GEPA, « Phénomènes Spatiaux », n° 8, juin 1966, p. 25.

112. Alto, Tennessee, U.S.A. — 5-6 avril 1966, 24:00.

Deux hommes ont vu un MOC qui planait au-dessus d'un marécage. Ils remarquèrent aussi que les vaches, les chevaux et les chiens des environs étaient très perturbés.

Réf. : J. Vallée, « Un siècle d'atterrissages », cas n° 735, et « Passport to Magonia ».

113. Yorktown, Iowa, U.S.A. — 23 avril 1966 2:10.

Le fermier Ronald E. Johnson, habitant sur la Route n° 2 à Yorktown à quelques miles à l'O de Clarinda (Iowa), fut réveillé par un rugissement fort. Il se leva et regarda par la fenêtre, en direction du S. Il vit alors un objet en forme de cigare, d'environ 18 m de long, en train d'atterrir dans un champ à quelque 15 m de la maison. Le bruit cessa alors que l'engin atterrissait sur 17 ou 20 longues pattes. Une lumière rouge vif se trouvant sur le vaisseau baignait tous les environs. Après s'être posé, l'objet émit une série de bruits forts, explosifs, à intervalles réguliers, comme des coups de fusil, et l'air fut rempli d'une odeur qui rappela celle de l'ozone.

Il observa l'engin posé dans le pré durant plus d'une heure, puis il retourna se coucher. Le matin suivant, en inspectant la ferme, il trouva que quelque chose avait fortement perturbé le bétail dans le couvert de la nuit, car tous les animaux s'étaient réfugiés à l'extrémité de la pâture. Ils refusèrent de rentrer à la ferme pour manger, ce matin-là. A l'emplacement de l'atterrissement, il y avait une série d'empreintes bien distinctes.

Réf. : NICAP : « UFOs, A new look », 1969, p. 22.

(à suivre)

Nouvelles récentes

Condensé de Frédérique TORDJMAN.

Date imprécise : SAINT-ANDEOL-DE-VALS (Ardèche)

Un étudiant de 18 ans parti à la chasse vers 5:15 du matin, à motocyclette, vit soudain son phare s'éteindre et une lueur jaune orangé sortir de derrière une colline proche. C'était un objet qui s'élevait lentement au-dessus des bois en tournant sur lui-même comme une toupie, et faisait environ 15 mètres de long sur 8 de haut. Il put l'observer pendant une demi-heure, qui montait et descendait légèrement et illuminait un grand cercle sur la colline, comme le ferait un projecteur. Le jeune homme, commençant à avoir peur, rebroussa chemin et constata avec stupéfaction que son phare se rallumait à l'endroit exact où ils s'était éteint auparavant (« Dauphiné Libéré » du 24 mars).

DEBUT FEVRIER 74 (date imprécise) : PEYRAT-DE-BELLAC (Haute-Vienne)

Claudine Guillemot, 12 ans, Isabelle Ferrier, 14 ans, qui attendaient un car scolaire en bordure de la N 147, aperçurent vers 7:20, dans le ciel, un engin immense ayant la forme d'un ballon de rugby, qui descendait vers elles. Elles coururent s'abriter derrière un arbre, tandis que l'appareil s'immobilisait à la hauteur de la crête des arbres. Elles aperçurent alors deux lumières rouges et une troisième bleue, qui se détachaient de la masse lumineuse de l'engin. La plus jeune s'évanouit de frayeur. Peu après, comme une voiture arrivait sur la route, l'engin s'éleva en ronronnant et disparut derrière un écran de nuages (« Sud-Ouest » du 10 février).

JEUDI 21 FEVRIER 74 : SAINT-CESAIRE (Gard)

Un homme se trouvant sur la terrasse de sa maison vers 19:55, aperçut un objet très brillant qui progressait vers le S-O et dont l'altitude semblait assez élevée. A la jumelle, il put voir qu'il avait la forme générale d'un cône, la pointe dirigée vers le haut. Sur ses flancs des cercles lumineux semblables à des hublots. Etant demeuré stationnaire pendant une minute, il effectua un virage à 90 degrés, la pointe du cône braquée dans le sens de la marche, et s'éloigna à une vitesse fulgurante, animé d'une légère ondulation (« Midi Libre » du 1^{er} mars).

LUNDI 25 FEVRIER 74 : SAINT-AYBERT (Nord)

M. Georges Guérin, roulant sur l'autoroute A 2, arrivait au poste frontière et examinait un monument, lorsqu'il eut l'attention attirée par une lueur blanche comme celle d'un flash, légèrement sur la gauche. Elle avait un diamètre de 20 cm, fut très brève et vira au rouge, puis laissa apparaître un objet volant. Le témoin s'arrêta pour l'observer : il avait la longueur double de celle d'une caravelle, une forme plate sans bosse ni renflement, et progressait sur un plan incliné. Il prit la direction N-O-N, sans changer de forme ni de teinte (« Nord-Matin » du 27 février).

VENDREDI 1^{er} MARS 74 : LA PENNE (Ariège)

A 19:45, à la ferme Rouzaud, Mme Laurens, son fils, ses petits-enfants Gérard, 19 ans et Odile, 22 ans, M. Corbalan, M. Guy Monserat, ont aperçu sur une colline, à 500 m de la ferme, deux phares puissants de 1 m de diamètre et distants d'une dizaine de mètres, entourés d'un halo bleuâtre fluorescent.

Ils décidèrent de s'approcher du phénomène en voiture, mais, arrivés à proximité, ils le virent palir et s'éteindre. Il n'y avait aucune trace sur les lieux.

Mme Laurens, pour sa part, avait gravi une butte et constata que pendant le retour de la voiture à la ferme, une grosse boule orange s'était allumée pour se transformer en deux phares puissants qui s'éteignirent définitivement peu après.

Dix jours auparavant, une boule orange a été vue par un Belpechois ainsi que par le laitier (« La Dépêche » du 5 mars).

VENDREDI 1^{er} MARS 74 : SAINT-JEAN-DE-FALGA (Ariège)

M. Blandinière aperçut, vers 18:30, pendant 10 minutes, une forme lumineuse, ressemblant à un cigare, aux extrémités rétrécies (« La Dépêche » du 5 mars).

SAMEDI 2 MARS 74 : DRAGUIGNAN (Var)

M. Baudin, son épouse et ses deux fils, qui se rendaient à l'ouverture de la pêche, ont aperçu vers 6:00 un objet en forme de poire, brillant comme une étoile, assez haut dans le ciel. M. Baudin décida de prendre des photos et, au moment du premier flash, l'objet se déplaça lentement en laissant autour de lui un halo très visible, comme une nappe de brouillard. Puis il remonta sans bruit (« Nice-Matin » du 3 mars).

SAMEDI 2 MARS 74 : SAINT-LAURENT-BLANGY, près d'ARRAS (Pas-de-Calais)

Un chef de chantier aperçut, vers 3:00 du matin, un objet qui survola littéralement sa voiture, à faible hauteur, durant plusieurs km. Il en fit une description à la gendarmerie, identique au témoignage d'un administrateur de société calaisien (« L'Union de Reims » du 6 mars).

DIMANCHE 3 MARS 74 : CALAIS (Pas-de-Calais)

Un administrateur de société, circulant en voiture sur une route de campagne au S de la ville, a observé deux points lumineux rasant le sol sur sa gauche, qui évoluèrent à travers champs, traversèrent la route devant lui à environ 5 m de hauteur et disparurent vers le S-E. Le témoin put alors observer une forme allongée et luisante « comme la coque d'un sous-marin ». Durant l'observation, son chien resta tapi au fond de la voiture, visiblement terrorisé (« L'Union de Reims » du 6 mars).

MARDI 5 MARS 74 : TOURNES (Ardennes)

M. Georges, inspecteur d'assurances, et un collègue, parlaient à deux habitants du village, lorsque tous quatre virent dans le ciel, sur un axe S-N, un triangle très allongé, la pointe tournée vers l'avant, de couleurs rouge-violet-jaune mal délimitées. L'arrière semblait de braises en incandescence. Il avait l'allure d'une maison d'un avion de tourisme, à 400 m d'altitude environ, mais silencieux. Il disparut derrière le toit d'une maison (« L'Union de Reims » du 7 mars).

MARDI 5 MARS 74 : GIEN (Loiret)

M. Daveau a vu, vers 21:15, se dirigeant vers le N, un engin de forme ovale, petit, muni de feux clignotants de couleurs rouge, bleue, jaune, verte, et doté d'une queue genre comète. Se déplaçant silencieusement et à basse altitude, il lui donna l'impression d'atterrir.

Vers 21:00, Mme Chesne, de Poilly-les-Gien, observa un objet en forme de grosse étoile mais plus petit que la pleine lune, tantôt jaune, rouge ou vert. Il amorça une courbe vers la terre et elle le perdit de vue.

Vers 21:20, M. Sylvain Gourdet et sa fiancée ont vu une lueur d'un blanc intense d'une grandeur semblable à la lune, à 600 m environ. Puis elle vira au jaune pâle, au vert, en diminuant d'intensité. A 20 m, la lumière s'est éteinte, et une masse sombre, de la grosseur d'un fuselage d'avion, apparut pendant 3 secondes derrière des arbres.

Comme rien ne se passait, M. Gourdet rentra chez lui, aux Bordes, quand la lueur réapparut à nouveau, grosse comme deux fois la planète Jupiter. Il put observer à la lunette qu'elle contournait la forêt d'Orléans, s'éloignait vers Bourges par saccades, en prenant de l'altitude et de la vitesse. Dans le halo de lumière, s'inscrivaient trois points blanc orangé figurant les sommets d'un triangle équilatéral (« La Nouvelle République » du 9 mars).

Date imprécise : GIEN

M. Perrin, maître de recherche au CNRS, et plusieurs autres personnes, ont pu observer l'évolution d'une boule de feu de grande dimension au-dessus de la ville (« Le Parisien » du 9 mars).

JEUDI 7 MARS 74 : VILLERS-COTTERETS (Aisne)

Un Ovni a été aperçu par trois habitants d'un hameau, ainsi que par deux automobilistes. Il s'est stabilisé quelques instants au-dessus des terres de M. Leclerc, puis a disparu silencieusement (« L'Union » du 13 mars).

MERCREDI 13 MARS 74 : SAINT-RAMBERT-D'ALBON (Drôme)

Un chauffeur de poids lourd a aperçu à 1:00 du matin un Ovni en forme de toupie de 20 mètres de diamètre, rouge clair, se déplaçant lentement du N au S, puis d'E en O, à 80 m du sol au-dessus de la station-relais Isardrome (« Le Progrès » du 14 mars).

JEUDI 14 MARS 74 : ORLEIX (Hautes-Pyrénées)

M. Cechetto et M. Laloubére ont aperçu deux lumières en forme de plaques géantes lumineuses qui apparaissaient et disparaissaient, comme en une sorte de ballet au niveau des arbres. A un endroit bien dégagé, ils purent constater que le ballet s'était transformé en un véritable festival lumineux. Il y avait alors 5 plaques rouges, immenses, chacune de la taille de la lune. Après un quart d'heure d'observation, les témoins repartirent mais les lumières demeuraient à la même place (« La Dépêche » du 16 mars).

VENDREDI 15 MARS 74 : METZ (Moselle)

Vers 5:00 du matin, une habitante de la rue Saint-Vincent-de-Paul a vu un objet lumineux de forme ovoïde et silencieux évoluer au-dessus du quartier. Une heure plus tard, le même objet a été vu par un brigadier et deux gendarmes qui effectuaient une patrouille (« Le Républicain Lorrain » du 16 mars).

MI-MARS 74 (date imprécise) : MARCQ-EN-BARCEUL (Nord) — LIBERCOURT (Pas-de-Calais)

Durant 55 minutes, M. Dozier, propriétaire d'un café-restaurant, de nombreux clients et quatre agents de police ont observé, vers 23:00, un objet de couleur verte et rouge qui s'est immobilisé une vingtaine de minutes, avant de disparaître à une vitesse vertigineuse en direction d'Armentières.

Le même soir, à Libercourt, à 23:30, la famille Catenne a observé pendant 90 minutes une « boule » étrange qui effectuait un mouvement de va-et-vient dans le ciel (« Nice-Matin » du 21 mars).

LUNDI 18 MARS 74 : MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)

Six personnes ont signalé à la police, vers 21:30, la présence d'un objet mystérieux au Parc Sévigné. Parmi elles, un professeur d'université, qui a observé l'objet à la jumelle. C'était un disque de diamètre assez important, qui changeait de couleur comme un kaléidoscope : rouge, puis jaune, puis verte. Il était stabilisé à 30 degrés au-dessus du sol (« Le Méridional » du 19 mars).

MARDI 19 MARS 74 : SETE (Hérault)

Entre 21:50 et 22:20, une vingtaine de témoins ont vu apparaître une grosse boule derrière les bâtiments de la ZUP, au bord de l'étang de Thau. Elle brillait de dizaines de lumières rouges et blanches clignotantes, était silencieuse, et disparut derrière un bâtiment en émettant une grande lueur jaune (? du 21 mars).

VENDREDI 22 MARS 74 : SAINT-LEONARD (Marne)

M. Chiemberlando, gardien de refuge, sa mère, son épouse et une jeune fille ont pu observer deux fois en l'espace d'une heure une sorte de disque qui se déplaçait à très haute altitude et à très grande vitesse. Il était de couleur rose-rouge et allait dans le sens Epernay-Reims, en émettant une puissante lumière blanche clignotante. Puis il devint blanc et le clignotant ne fonctionna plus, et il disparut (« L'Union de Reims » du 23 mars).

VENDREDI 22 MARS 74 : WASQUEHAL (Nord)

M. Xavier Delescluse, 17 ans, a vu alors qu'il se trouvait dans un jardin une boule blanche à lueur intense qui se déplaçait sans bruit, au niveau des peupliers voisins. Soudain elle s'est dirigée à vive allure en direction de Villeneuve-d'Ascq. Dimanche 17 mars, il avait assisté au même phénomène, avec des amis (« Nord-Eclair » du 29 mars).

LUNDI 25 MARS 74 : SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE (Indre-et-Loire)

De nombreux témoins, parmi lesquels les gendarmes de Langeais, ont observé de 20:25 à 21:25 une sphère dont la partie inférieure était très lumineuse. L'objet s'est déplacé dans la direction du N-N-O, c'est-à-dire dans le sens des Essarts et de Contivoir. Il a disparu en paraissant s'éteindre (« Nouvelle République » du 26 mars).

MYSTERIEUSES SOUCOUPIES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour la première fois, un ouvrage de ce genre est rédigé par une équipe de spécialistes : chacun traite du domaine qu'il connaît particulièrement, ce qui a été trop rarement le cas jusqu'à ce jour. D'autre part, les enquêtes sont réellement vécues par le lecteur : l'authenticité de celles-ci avec les témoignages et les traces éventuellement relevées sur le terrain est garantie, et cela signifie que les enquêteurs sont connus, les témoins réellement entendus, les lieux d'observation visités et accessibles pour tout contrôle, les photos authentiques et les croquis reflétant la réalité de ce qui a pu être relevé.

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

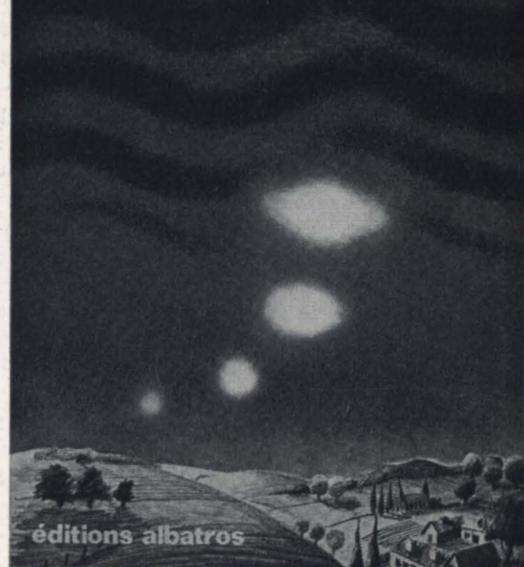
En vente également dans les librairies, ainsi qu'à la Librairie des Archers, 13, rue Gasparin / 69002 Lyon, au prix de 38 F par poste. C.C.P. Lyon 156-64.

(Ci-contre photographie de la couverture de cet ouvrage, dont les diverses couleurs ne sont pas rendues).

Pour nos autres ouvrages sélectionnés,
voir notre N° 134

MYSTERIEUSES SOUCOUPIES VOLANTES

avec la participation
d'Aimé Michel et de Jacques Vallée
par le groupement
“Lumières dans la Nuit”



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron : 2,00 F
pour 3 macarons : 5,50 F
pour 5 macarons : 7,00 F
pour 10 macarons : 10,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2^e trimestre 1974